

Bimensuel favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité

Pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Edition française du journal *Zeit-Fragen*

La «Cour de justice de l'AELE» n'a rien à voir avec l'AELE

par Marianne Wüthrich, docteur en droit

La Suisse est une épine dans le pied de l'UE. Car en contradiction avec les nombreux Etats membres dans lesquels les citoyens n'ont rien à dire, les bases fondamentales de la politique suisse sont déterminées par les citoyens. Sans démocratie directe, notre pays serait depuis longtemps membre de l'UE. D'abord le peuple suisse a refusé l'adhésion à l'Espace économique européen (EEE) (avec 50,3% des voix et 16 des 23 cantons), puis il s'est opposé en 2001 à l'initiative populaire «Oui à l'Europe», ce qui revient à dire non à l'adhésion à l'UE (avec 76,8% des voix et tous les cantons). Pour beaucoup d'Européens, le modèle suisse est exemplaire: la liberté de décider soi-même de la place de son pays dans le monde devrait en réalité revenir à chaque peuple.

Les Accords bilatéraux avec l'UE sont, comme de nombreux Suisses s'y attendaient, ce qu'ils sont: des accords internationaux pouvant être renégociés de bonne foi lorsque des changements sérieux surviennent dans les bases contractuelles. C'est ainsi que l'Accord sur la libre circulation des personnes a mené à une immigration d'une ampleur qu'aucun autre pays européen ne connaît.¹ C'est pourquoi les citoyens suisses ont décidé le 9 février 2014 que l'Administration fédérale devait pouvoir réguler elle-même l'immigration venant des Etats de l'UE, par des nombres maximaux et des contingents: si nécessaire, l'Accord sur la libre circulation des personnes serait à renégocier – ni plus ni moins.

Les réactions suscitées sont remarquables (en exceptant ici les débordements non qualifiés dans les médias suisses et étrangers). Les politiciens de pointe de l'UE répètent sans cesse: «La libre circulation des personnes n'est pas négociable.» Soudainement, certains partis politiques suisses, ayant depuis de longues années l'adhésion à l'UE dans leur programme, s'engagent en faveur de la «continuation de la voie bilatérale». Tout récemment, un groupe de partisans de l'adhésion à l'UE a déposé à Berne l'initiative populaire fédérale RASA («Sortons de l'impasse»), proposant la suppression de l'article sur l'immigration 121a de la Constitution fédérale, parce que sa mise en pratique compromettrait le maintien des Accords bilatéraux. (On pourrait presque s'imaginer que cette action a été concertée avec l'Administration fédérale...)

Le Conseil fédéral ayant reçu du souverain la mission de concrétiser au niveau législatif l'article constitutionnel sur l'immigration dans un délai de trois ans et d'éventuellement renégocier l'Accord sur la libre circulation des personnes, a prétendu, il y a quelques mois, que cette question ne pourrait être négociée qu'en relation avec un accord-cadre institutionnel avec l'UE – et qu'il y travaillait déjà depuis quelque temps. Début octobre, nous avons présenté dans ces colonnes à quel point les atteintes d'un tel accord-cadre limiteraient la souveraineté de la Suisse.²

Le point crucial des accords-cadres institutionnels: les juges étrangers

La conclusion d'un accord-cadre institutionnel entre la Suisse et l'UE comprend la reconnaissance d'une Cour de l'UE comme instance juridique suprême décidant de l'interprétation des accords bilatéraux existants ou futurs. Déjà l'imagination d'une telle situation fait dresser les cheveux de nous Suisses. Oui, le Conseil fédéral devait craindre, que ce point crucial pourrait faire échouer tout son plan lors d'un scrutin référendaire. «Pas de

juges étrangers» – cela correspond à la compréhension des notions de liberté et d'indépendance étant depuis toujours indispensable aux Suisses.

En connaissance de cause, le Conseil fédéral a entrepris une tentative méritoire – même si elle est a priori condamnée à l'échec – pour persuader l'UE d'accepter une construction spéciale: pour ainsi dire un mélange entre la jurisprudence de l'UE et le modèle des accords bilatéraux avec leurs comités mixtes. Selon ce modèle, la Cour de justice suprême de l'UE, la CJUE, n'émettrait pas de jugement contraignant lors de la demande d'une partie concernant l'interprétation du droit de l'UE, mais établirait uniquement une expertise. La manière selon laquelle cette interprétation serait mise en pratique dans le droit suisse, serait discutée dans un comité mixte (avec des représentants suisses et de l'UE).

Nous aurions pu parier que l'UE n'entrerait pas sur un tel modèle – relativement libéral – avec le maintien d'un petit bout de souveraineté du partenaire contractuel suisse! Les décisions du CJUE sont contraignantes, point barre.

«La Cour de justice de l'AELE – le petit frère de la CJUE» (Carl Baudenbacher)³

Il a cinq ans déjà, Carl Baudenbacher, président de la Cour de justice de l'AELE (ou «Cour AELE»), a avancé l'idée que sa Cour pourrait faire l'affaire en faisant de la publicité pour l'adhésion de la Suisse à l'EEE.⁴ Christa Tobler, professeur à l'Institute for European Global Studies à l'Université de Bâle, vise dans la même direction: «Pour les questions institutionnelles le modèle de l'EEE serait plus favorable que le modèle de s'adresser unilatéralement au CJUE.»⁵

Maintenant, après le bilan décevant des négociations avec l'UE concernant la conciliation de litiges par un accord-cadre, il y a des voix surprenantes dans la presse quotidienne concernant le «petit frère de la CJUE»: on parle de la «solution AELE» ou du «modèle AELE». Oui, une politicienne bien connue en tant que personne consciencieuse, assurant de manière crédible ne pas aspirer à l'adhésion de la Suisse à l'UE et ne pas souhaiter de soumission à la juridiction de la CJUE, est citée avec les mots, que la «solution AELE» a plusieurs avantages, assez faciles à transmettre à l'électorat (!): il ne s'agit pas de juges étrangers, puisqu'il ne s'agit pas d'une institution de l'UE et qu'un juge suisse en fait partie. – Malheureusement, rien ne correspond à la réalité dans cette déclaration. Et en outre: le but stratégique poursuivi avec l'accord-cadre est le maintien des accords bilatéraux, et pour y arriver, l'AELE se prête mieux que les institutions de l'UE, à cause de son mode de fonctionnement et parce que la Suisse est membre de l'AELE.⁶

Eh bien, chers journalistes et lecteurs de journaux, chers politiciens: Nous n'espérons pas que la vérité soit sacrifiée dans ce but stratégique – en tout cas pas par la conseillère aux Etats mentionnée. Quiconque veut connaître la vérité, sans avoir eu jusqu'à présent le temps ou la volonté d'approfondir le sujet, est prié de continuer à lire.

Les rectifications suivantes sont, sans exception, des déclarations littérales du Président de la Cour AELE Carl Baudenbacher – il parle en connaissance de cause.

1^{re} rectification: La Cour de justice de l'AELE n'a rien à voir avec l'AELE.

La Cour AELE a été créée par l'UE (!) après l'adhésion des trois Etats membres de



l'AELE la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein à l'Espace économique européen (EEE), pour assurer l'application uniforme du droit de l'UE dans ses trois Etats: «Cette «Cour AELE» sise à Luxembourg, existant depuis le 1^{er} janvier 1994, est chargée des décisions au sujet des affaires juridiques qui ont leur origine dans le pilier de l'AELE de l'EEE.»⁷ Le nom de Cour de justice de l'AELE est par conséquent faux et trompeur: La Cour AELE est en réalité une Cour de l'UE. L'UE l'a créée pour les trois pays de l'EEE n'étant pas en même temps membre de l'UE, et l'a incorporée dans sa structure juridique.

2^e rectification: Le but de la Cour AELE est la surveillance de l'application du droit de l'UE dans les trois nouveaux Etats membres de l'EEE.

La Cour AELE «juge surtout les plaintes de l'autorité de surveillance de l'AELE (Efta Surveillance Authority «ESA») contre l'un des trois Etats appartenant au pilier de l'AELE (Norvège, Islande, Liechtenstein) en raison d'une prétendue violation de l'accord de l'EEE, ensuite elle juge les requêtes de décisions préjudicielles des tribunaux nationaux des trois pays mentionnés et les actions en nullité contre des décisions de l'ESA dans des affaires de compétition et de subventions publiques.»⁸

C'est pourquoi Baudenbacher, le président de cette Cour, appelle la Cour AELE aussi «le petit frère de la CJUE». La deuxième instance de surveillance ESA ne surveille pas l'AELE, mais elle veille à la «bonne» application et réalisation du droit de l'UE par les trois Etats EEE-AELE.

3^e rectification: Le droit de l'AELE a le même contenu que le droit de l'UE – la Cour AELE suit la jurisprudence de la CJUE.

«Le droit de l'EEE qui est en vigueur dans le pilier de l'AELE se constitue du droit de l'UE. [...] C'est pourquoi le droit de l'EEE est du même contenu que le droit de l'UE. Son interprétation uniforme dans les deux piliers de l'EEE est assurée par des règles d'homogénéité particulières. D'après celles-ci, la Cour AELE doit suivre principalement la jurisprudence de la CJUE.»⁹

4^e rectification: «L'ESA et la Cour AELE sont des institutions parallèles à la Commission européenne et à la CJUE [...]» (Carl Baudenbacher)¹⁰

C'est-à-dire que la Cour AELE juge les plaintes de l'autorité de surveillance de l'AELE (ESA) contre un des trois Etats (Norvège, Islande, Liechtenstein), par exemple à cause d'une violation prétendue de l'accord de l'EEE. (En parallèle: le CJUE juge les plaintes de la Commission européenne contre une violation prétendue du droit de l'UE par un des membres de l'UE.)

Tout est-il clair? L'ESA et la Cour de l'AELE ont été créées uniquement dans le but d'obliger les trois Etats de l'AELE à accepter le droit de l'UE. La mission de la

Cour AELE est «d'harmoniser sur le plan du contenu» sa jurisprudence avec la jurisprudence de la CJUE. Un «petit frère», qui doit faire, ce que le «big brother» lui ordonne.

5^e rectification: Pas de juges étrangers?

La Cour AELE se compose de trois juges, un pour chaque Etat membre, c'est-à-dire un Norvégien, un Islandais et le Suisse Carl Baudenbacher, qui représente le Liechtenstein. Si la Suisse se soumettait à la Cour AELE comme instance suprême pour les questions litigieuses concernant les Accords bilatéraux, elle pourrait probablement aussi présenter un juge. Mais:

Une Cour, dont la seule mission est de contrôler l'application du droit de l'UE dans les Etats participants et de suivre la jurisprudence de la CJUE est et reste une Cour de l'UE, un «juge étranger» – même si un des juges a un passeport suisse.

Perte massive de souveraineté des pays de l'EEE en raison de la jurisprudence de la «Cour de justice de l'AELE»

Perte de souveraineté à l'exemple de la Norvège

«Plus de liberté d'action norvégienne et moins de contrôle par l'UE: ces derniers 20 ans, l'EEE a été de plus en plus étendu et il touche maintenant des champs politiques que la majorité des partis parlementaires de l'époque avaient déclaré être à l'extérieur de l'EEE. Les exemples sont la politique régionale norvégienne, la politique du pétrole, l'administration des ressources naturelles ainsi que la politique de l'alcool. Depuis quelques années, les droits et les mesures pour empêcher le dumping social ont été remis en question par les autorités de contrôle de l'EEE, de l'ESA et de la Cour AELE.»¹¹

La perte de souveraineté est-elle relativisée par le dialogue de justice?

Selon Baudenbacher, la perte de souveraineté des Etats EEE/AELE serait relativisée par un dialogue de justice constant entre la Cour AELE et la CJUE: «Bien sûr, la CJUE mène la barque. Mais la Cour AELE a livré dans de nombreux cas un apport crucial pour la jurisprudence de celle-ci.»¹²

Il n'est donc pas étonnant que la Norvège pleure la perte de souveraineté qu'elle a subie depuis son adhésion à l'EEE. Si le droit de participation des Etats membres se limite au fait que Monsieur Baudenbacher et ses deux collègues peuvent téléphoner ou envoyer des courriels aux juges de la CJUE, et que celle-ci accepte de temps en temps, de manière clémente, un «input», ce n'est certainement pas la participation que les Norvégiens s'imaginent et encore moins les Suisses habitués à la démocratie.

Le pseudo-droit de participation comme prétexte

Les Etats de l'EEE/AELE n'ont toutefois, selon Baudenbacher, pas de «droit de participation» lors de l'adoption de nouvelles lois, mais «des droits de participation plus étendus que la Suisse quand il s'agit de l'élaboration de nouvelles lois européennes.»¹³

Baudenbacher ne concrétise pas ces prétendus droits de participation. Mais soyons conscients du peu que les Etats membres de l'UE ont eux-mêmes à dire dans la mise en place de nouveaux droits européens (comme au sujet des plans de sauvetage de l'euro tel que le MES)!

Délai de la récolte des signatures: fin novembre 2015 – Expiration du délai référendaire: 10 décembre 2015

«Non à la production et à l'élimination d'embryons surnuméraires»

Référendum contre la modification de la Loi sur la procréation médicalement assistée (LPMA)

Environ 50 représentants des partis PBD, PDC, UDF, PEV, Les Verts, PS et UDC ont signé le référendum contre la modification de la loi sur la procréation médicalement assistée qui va, dans sa version actuelle bien au-delà de l'objectif initial du Conseil fédéral. Sous le thème, diversité au lieu de sélection, 18 organisations soutiennent en outre le référendum: elles misent, selon leur communiqué de presse, «en raison de leur engagement social, sur une société sans contraintes de normalisation, car elles veulent vivre dans une société inclusive et solidaire, ensemble et en droit d'égalité avec les personnes saines et malades et les personnes avec ou sans handicap».

En récoltant des signatures pour le référendum «Non à cette Loi sur la procréation médicalement assistée», on est souvent confronté à la question, pourquoi y a-t-il maintenant un référendum, bien qu'on ait déjà voté en été sur le DPI (diagnostique préimplantatoire). Nous vous rappelons donc brièvement les raisons pour ce référendum:

- Le 14 juin 2015, le peuple suisse a accepté la modification de l'art. 119 al. 2c de la Constitution fédérale. L'analyse génétique des embryons artificiellement conçus (fécondation in vitro, FIV) avant leur implantation dans l'utérus (diagnostique préimplantatoire, DPI) est donc devenue possible.
- Dans la Loi sur la procréation médicalement assistée (LPMA), il s'agit maintenant de quelle façon le DPI doit être appliqué. La mise en vigueur sans référendum de la loi adoptée par le Parlement permettrait l'utilisation illimitée du DPI. Tous les embryons produits à l'extérieur de l'utérus pourraient être soumis à tous les tests génétiques disponibles dans l'éprouvette, puis sélectionnés!
- Dans son application, le DPI a besoin de limites éthiques claires. C'est pourquoi la nouvelle Loi sur la procréation médicalement assistée doit être renvoyée au Parlement. Une limite possible serait l'acceptation du DPI pour les parents atteints de maladies génétiques graves.

Quelles sont les modifications de la Loi sur la procréation médicalement assistée?

Domaine d'application du DPI:
art. 5a al. 1-3

La principale modification est l'introduction d'un nouvel article 5a al. 1-3 intitulé «Ana-

lyse du patrimoine génétique de gamètes ou d'embryons in vitro et sélection des gamètes ou des embryons». Il permet aux couples porteurs d'anomalies génétiques de rechercher les maladies héréditaires, et à tous les couples, les anomalies chromosomiques des gamètes ou des embryons. Cela signifie de facto que tous les embryons produits hors de l'utérus peuvent être soumis à tous les tests génétiques disponibles dans l'éprouvette, puis sélectionnés. Grâce à cet examen, les embryons porteurs d'une trisomie 21 pourraient par exemple être éliminés.

En toute lettre:

Titre de l'art. 5a de la nouvelle LPMA: «Analyse du patrimoine génétique de gamètes ou d'embryons in vitro et sélection des gamètes ou des embryons».

Art. 5a al. 3: «L'analyse du patrimoine génétique d'embryons in vitro et leur sélection en fonction du sexe ou d'autres caractéristiques sont également autorisées pour détecter des caractéristiques chromosomiques susceptibles d'entraver la capacité de se développer de l'embryon.»

Notez l'imprécision des deux expressions soulignées par nos soins!

De la règle de trois à la règle de douze:
art. 17 al. 1

Avec la nouvelle loi, douze embryons pourraient être développés lors de chaque cycle. Dans la loi actuellement en vigueur, ce nombre est de trois. Il y aurait donc un grand nombre d'embryons surnuméraires.

Autorisation de la conservation d'embryons

Aujourd'hui, la conservation d'embryons est interdite (art. 17 al. 3 LPMA). Cette disposition doit être abrogée et la cryoconservation, autrement dit la congélation d'embryons, serait ainsi autorisée. Les dommages que pourraient subir les embryons sont encore inconnus.

Arguments

NON à la sélection des embryons!

Le nouvel article 5a al. 1-3 rendrait possible – en plus de la contestable recherche de maladies génétiques qui ne profiterait qu'à quelques couples par année – l'extension manifeste de la recherche générale d'anomalies chromosomiques pour toutes les fécondations artificielles. Ainsi, les embryons analysés pourraient être éliminés en cas de

handicap, par exemple une trisomie 21. Par ailleurs, les embryons pourraient, du fait des examens, subir des dommages, être mortellement blessés ou être éliminés à tort bien qu'étant sains.

Le diagnostic préimplantatoire, qui comprend un screening chromosomique, implique le choix des soi-disant meilleurs embryons en laboratoire. Il permet donc de décider qui mérite de vivre ou non. C'est un mauvais signal pour notre société et l'avenir de l'humanité et fait partie du chapitre de l'eugénisme.

NON aux «expérimentations sur le vivant»!

Selon les indications de l'organisation faitière européenne sur la médecine reproductive, l'utilité du screening chromosomique pour les couples sans enfants n'est pas scientifiquement prouvée. Selon les études, les chances de réussite d'une grossesse sont ainsi plus basses après le screening. Ainsi, par exemple le centre allemand PID Zentrum Lübeck s'oppose résolument à cette technique. Effectuer des screening chromosomiques sans utilité prouvée sur des embryons humains est une «expérimentation sur le vivant» éthiquement inacceptable.

NON à la tactique du salami pour atteindre une médecine reproductive illimitée!

Avec votre Non, vous donnez au législateur un signal contre la dérive vers une médecine reproductive illimitée. Certains politiciens revendiquent déjà la fabrication de bébés sauveurs et le don d'ovocytes. Pour certains, le don d'embryons et la maternité de substitution, interdits par la Constitution, ne représentent plus un tabou. Toutes ces revendications pourraient être mises en œuvre de manière «optimisée» grâce à la modification de la LPMA.

NON à la discrimination des personnes avec un handicap et de leurs parents!

Le contrôle des chromosomes mène à la discrimination de personnes avec un handicap, dans la mesure où elles sont considérées comme un risque non désiré et évitable, ainsi qu'à la désolidarisation insidieuse au sein de la société. Il pourrait s'ensuivre un refus de prestations des assurances sociales et des caisses-maladie. D'autre part, les parents ayant refusé de faire examiner leurs embryons ou choisi de garder un enfant avec un handicap pourraient, à l'avenir, avoir à se justifier.

NON à la commercialisation de la vie humaine!

En permettant le screening chromosomique pour tous les embryons produits artificiellement, la Suisse jouerait un rôle de pionnier en Europe, car dans de nombreux pays européens, le DPI est autorisé uniquement pour la recherche de maladies génétiques ou alors pour la recherche de défauts chromosomiques uniquement sur indication.

Notre pays ne doit être présenté ni comme une opportunité lucrative pour les spécialistes étrangers de la procréation médicalement assistée, ni comme une ouverture au tourisme de la procréation médicalement assistée pour des étrangers.

NON à la production et à l'élimination d'embryons surnuméraires

La levée de l'interdiction de la congélation des embryons n'est pas acceptable: étant donné qu'en moyenne 40 embryons doivent être produits pour une naissance réussie, des milliers d'embryons surnuméraires seraient abandonnés à un sort incertain ou devraient être éliminés au plus tard après une dizaine d'années.

Sans l'aboutissement de ce référendum, la loi adoptée par le Parlement entrera en vigueur et permettra l'utilisation illimitée du diagnostique préimplantatoire.

Donc signez et faites signer ce référendum afin de permettre d'approfondir la discussion urgente et utile à l'égard de ces questions éthiques de la vie et de la coexistence dans notre pays.

Il ne reste plus que 15 jours pour participer à la récolte des signatures.

Dr Susanne Lippmann-Rieder

Infos et feuilles de signatures: www.lpma-non.ch

Courrier des lecteurs

«Ne touchez pas à l'essence de l'être humain!»

Le bureau de communication *Farner* a conseillé au camp des militants pour le *Diagnostique préimplantatoire* (DPI) le procédé suivant: pour gagner la votation populaire sur le sujet, il faut éviter de citer les thèmes d'«eugénisme» et de «sélection». Cependant, *Felix Gutzwiller*, bien connu sur la scène politique suisse et très actif en faveur du DPI, a déclaré dans la «Neue Zürcher Zeitung» du 27 mai 2015: «Le plus grand acteur dans le domaine de l'eugénisme, c'est la nature, car elle élimine un grand nombre d'embryons incapables de se développer. Dans les laboratoires, nous ne faisons rien d'autre.»

On ne peut que se féliciter de connaître cette phrase de Felix Gutzwiller! S'il place la nature et les laboratoires au même niveau, il avoue qu'il s'agit bel et bien d'eugénisme. Dans le laboratoire, c'est l'être humain qui intervient sur le patrimoine génétique de ses semblables dans un but déterminé. La nature c'est tout autre chose! Les représentants du darwinisme social et M. Gutzwiller (dans la citation) prétendent que l'évolution agit de la même manière que l'être humain. Donc, l'homme peut lui-même prendre en main l'évolution... Nous savons tous où cela nous a menés dans le passé. La nature a développé la vie au cours de plus de quatre milliards d'années. Et nous voudrions savoir le faire en à peine une cinquantaine d'années? Le bureau de communication *Farner* conseille au camp des pro-DPI d'argumenter en disant que le camp des anti-DPI veut rendre effrayant l'eugénisme. Personnellement, j'ai réellement peur des personnes qui n'ont pas peur d'intervenir dans le patrimoine génétique de l'être humain, comme s'il s'agissait de petits pois! «Ne touchez pas à l'essence de l'être humain!», voilà la mise en garde pressante du grand anthropologue *Adolf Portmann* dans les années 60 lorsque les eugénistes réapparurent au devant de la scène.

Moritz Nestor, psychologue, Uzwil (SG)

«La Cour de justice de l'AELE ...» suite de la page 1

Étape par étape: après l'adhésion à l'EEE, l'adhésion à part entière à l'UE

En réalité, Carl Baudenbacher ne veut pas voir la Suisse dans l'EEE, mais dans l'UE – ce qui n'est possible qu'avec la tactique du salami: «Les désavantages du nouveau bilatéralisme, avant tout la perte constante de souveraineté et l'isolement, pourraient être améliorés au mieux par une adhésion à l'Union européenne. Néanmoins, les conditions politiques requises ne sont actuellement nullement rassemblées. Donc, il faut procéder étape par étape.» – «La Suisse devrait oser une deuxième tentative concernant l'EEE. [...] Si le Conseil fédéral allait lancer un projet EEE-II, l'erreur de 1992, lorsqu'on a lancé simultanément avec la fin des négociations de l'EEE une demande d'adhésion à l'UE, ne devrait pas se répéter. Cela ne change rien au fait qu'à long terme, une adhésion à l'UE sera inévitable.»¹⁴

Première remarque finale: le modèle de l'EEE ou l'accord-cadre institutionnel? Ni l'un, ni l'autre!

La discussion concernant l'accord-cadre et le modèle de l'EEE mène nécessairement à la conclusion suivante: les deux modèles représenteraient la fin de la démocratie directe et de la souveraineté de la Suisse.

Donc, il est préférable d'avoir des accords bilatéraux avec l'UE – mais de véritables accords d'égal à égal, pas de diktat unilatéral d'une grande puissance envers un petit Etat! Le fait que le souverain suisse veuille par exemple renégocier l'Accord sur la libre cir-

culcation de personnes suite à la forte immigration, devrait être acceptable entre partenaires contractuels cultivés. Si l'on considère la grande quantité de l'Acquis communautaire (droit de l'UE) que la Suisse a déjà adopté sous forme de la dite «adaptation autonome» dans le droit fédéral, ce ne serait qu'honnête, que l'UE reprenne de temps en temps aussi un peu de l'Acquis suisse, ne le pensez-vous pas? Et: étant donné que les Accords bilatéraux actuels ont créé déjà de nombreux problèmes – en partie très sérieux – il ne faut de préférence pas en rajouter d'autres.

Deuxième remarque finale: Pourquoi ne pas réanimer l'AELE?

Nous Suisses avons depuis toujours entretenu des relations culturelles, juridiques et économiques intensives avec le reste du monde, notamment avec les pays d'Europe, au centre desquels notre pays se trouve. Suite au désir d'agir avec d'autres pays européens, la Suisse a participé activement à la création de l'Association européenne de libre-échange AELE (European Free Trade Association) en 1960 – une association d'Etats nationaux souverains, existant jusqu'à nos jours. L'AELE s'offre comme alternative judicieuse pour les Etats européens qui ne se sentent plus à l'aise au sein de l'Union européenne.

D'ailleurs, de nombreux Etats de l'UE étaient auparavant membres de l'AELE, avant qu'ils aient pris une voie qui les éloigne de l'Europe des Patries. Outre les quatre pays actuels de l'AELE – la Suisse, l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège – en ont fait partie pour une période plus ou moins longue le Danemark, la Grande-Bretagne, l'Autriche,

le Portugal, la Suède et la Finlande. Pourquoi ne pas réanimer l'AELE? •

¹ «Depuis 2007, la moyenne des taux annuels d'accroissement total se situe à plus de 1%. En 2014, on enregistre un taux de 1,2%, ce qui fait de la Suisse un des pays les plus dynamiques du point de vue de la croissance de la population sur le plan européen.» Office fédéral de la statistique. Etat de la population et évolution démographique.

² «Avis de recherche: représentants du peuple ne lorgnant pas en direction de Bruxelles», *Horizons et débats* n° 25 du 5/10/15

³ «Der Efta-Gerichtshof – der kleine Bruder des EuGH» de Carl Baudenbacher, dans: *prisma* 341 – Weg du 15/10/12

⁴ Carl Baudenbacher, «Rechtsprechung: Rechts-sicherheit als Standortfaktor», dans «Souveränität als Härte-test» édité par *avenir suisse* et les Editions *Neue Zürcher Zeitung*, Zurich 2010, p. 272s.

⁵ *Neue Zürcher Zeitung* du 23/10/15

⁶ cf. «Was ist machbar?» Article d'opinion de Christa Tobler, *Neue Zürcher Zeitung* du 18/9/15; cf. aussi «Würde ein Rahmenabkommen in die EU führen?» par l'ancien ambassadeur suisse Carlo Jagmetti, *Neue Zürcher Zeitung* du 6/10/15

⁷ Baudenbacher, «Der EFTA-Gerichtshof» ibid.

⁸ Baudenbacher, «Der EFTA-Gerichtshof» ibid.

⁹ Baudenbacher, «Der EFTA-Gerichtshof» ibid.

¹⁰ Baudenbacher, «Der EFTA-Gerichtshof» ibid.

¹¹ «EWR-Diskussionen in Norwegen» dans *Europa-Magazin* du 25/2/13, Copyright 1996–2013 Forum für direkte Demokratie, <http://edit.europa-magazin.ch/zone/3bb68aba>

¹² Carl Baudenbacher, «Rechtsprechung: Rechts-sicherheit als Standortfaktor», ibid. page 259

¹³ Carl Baudenbacher, «Rechtsprechung: Rechts-sicherheit als Standortfaktor», ibid. page 271 et 259 (mis en relief *Horizons et débats*)

¹⁴ Carl Baudenbacher, «Rechtsprechung: Rechts-sicherheit als Standortfaktor», ibid. page 272s. (mis en relief *Horizons et débats*)

Un tournant pour la communauté internationale: Les dirigeants de l'ONU et du CICR lancent un avertissement conjoint

Le Secrétaire-général des Nations Unies, *Ban Ki-moon*, et le Président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), *Peter Maurer*, ont lancé un avertissement conjoint sans précédent sur l'impact des conflits actuels sur les civils et demandant que des mesures concrètes et urgentes soient prises face à la souffrance humaine et à l'insécurité.

Les deux hommes ont souligné l'importance de respecter le droit humanitaire international afin de mettre fin au chaos et d'empêcher une aggravation de l'instabilité.

Ils demandent aux Etats de prendre les mesures urgentes suivantes:

- Redoubler d'efforts afin de trouver des solutions durables aux conflits et mener des actions concrètes dans cet objectif.
- Utiliser, à titre individuel et collectif, tous les moyens à leur disposition pour exercer une influence sur les parties impliquées dans des conflits afin qu'elles respectent le droit, y compris en menant des enquêtes efficaces sur les violations du droit inter-

national, en s'assurant que les responsables rendent des comptes, et en mettant au point des mécanismes effectifs pour améliorer le respect du droit.

- Condamner ceux qui commettent des violations graves du droit humanitaire international, telles que les attaques délibérées contre les civils et les infrastructures civiles.
 - Assurer l'accès sans entraves aux missions médicales et humanitaires et protéger les personnels et installations médicaux et humanitaires.
 - Fournir protection et assistance aux personnes déplacées et aux réfugiés qui fuient l'insécurité et les aider à trouver des solutions à long terme, tout en apportant un soutien aux pays et aux communautés d'accueil.
 - Mettre un terme à l'utilisation d'armes lourdes et hautement explosives dans les zones fortement peuplées.
- «Nous avons rarement vu autant de personnes en mouvement, autant d'instabilité, autant de

souffrance», a déclaré M. Maurer. «Dans les conflits armés en Afghanistan, en Irak, au Nigéria, au Soudan du Sud, au Yémen et ailleurs, les combattants défient les normes les plus élémentaires de l'humanité. Chaque jour, il est question de civils tués ou blessés en raison de violations des règles de base du droit humanitaire international, en toute impunité. L'instabilité ne cesse de s'étendre. Les souffrances augmentent. Aucun pays n'est à l'abri.»

Quelque soixante millions de personnes dans le monde ont été déplacées de leurs foyers à cause de conflits et de la violence – un nombre jamais atteint depuis la Seconde Guerre mondiale. Les conflits durent plus longtemps, de sorte qu'il faudra des années avant que les personnes déplacées ne puissent revenir à leurs domiciles, leurs communautés et leurs moyens de subsistance.

«Devant l'inhumanité flagrante, le monde a montré une paralysie troublante», a déclaré le Secrétaire-général. «Ceci va à l'encontre

de la raison d'être des Nations Unies. La communauté internationale doit réaffirmer son humanité et respecter ses engagements en matière de droit humanitaire international. Aujourd'hui, nous parlons d'une seule voix afin d'encourager les Etats membres à prendre des mesures concrètes et immédiates afin de soulager la souffrance des civils.»

Les deux responsables ont souligné que les Nations Unies et le CICR occupaient une situation unique pour témoigner des conséquences des conflits. Le principe d'humanité est au cœur de la Charte des Nations Unies et du mandat et de la mission du CICR.

La 32^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge en décembre 2015 ainsi que le Sommet mondial humanitaire en mai 2016 porteront toute leur attention sur l'urgence de prendre des mesures concrètes afin de protéger les civils touchés par les conflits.

Source: www.icrc.org. Genève, le 31 octobre 2015

Aucune planification dans la crise des réfugiés?

par Hermann Ploppa*

La prétendue «crise» des réfugiés est une catastrophe humanitaire sans égal dans l'histoire de l'humanité. Soixante millions de personnes ont été chassées de leur milieu naturel. La plupart d'entre elles végètent dans des immenses camps de tentes sans nourriture suffisante et vêtements appropriés. Souvent, ils végètent jusqu'à la fin de leur vie dans ces camps, sans liberté alors même qu'ils n'ont jamais commis un délit quelconque. Environ deux millions de ces personnes déracinées ont suffisamment de force, d'argent et de relations vers l'extérieur pour tenter l'asile dans d'autres pays. Chaque jour cette armée de déracinés croît du nombre incroyable de 43 000 personnes. Leur nombre s'est quadruplé depuis 2010. Et cette croissance n'a rien perdu de son essor.

La plupart de ces réfugiés restent dans leur pays d'origine, mais souvent dans une autre province. La plupart de ceux qui doivent fuir dans un autre pays sont accueillis dans des pays pauvres dont les structures sont souvent fragiles. Le champion de l'accueil de réfugiés est la Turquie avec environ 1,6 millions. Alors que la Turquie jouit d'une économie en pleine expansion et peut donc au cours du temps intégrer les réfugiés dans la société, la Jordanie et le Liban sont des pays sans grandes perspectives d'avenir du fait d'un manque de ressources. Le Liban compte environ quatre millions et demi d'habitants et s'occupe de plus d'un million de réfugiés. On ne peut guère comprendre comment ce petit pays, ravagé par des guerres civiles, pourra assurer cette charge énorme sans aide extérieure.

Seule une faible portion de ces déracinés trouve son chemin vers l'Europe. Il s'agit généralement de jeunes personnes capables de supporter, physiquement et psychologiquement, des charges considérables, et dotées de moyens financiers. Ce sont donc les privilégiés parmi ces populations malheureuses privées de biens et de droits. Alors que le Liban, l'Ouganda, le Tchad ou la Jordanie doivent s'en tirer avec des millions de réfugiés, la riche Europe est, elle, confrontée à plusieurs centaines de milliers d'exilés. En principe, ce serait supportable – si l'Europe ne s'était pas, actuellement, rendue incapable d'agir suite à une série de facteurs:

La classe politique européenne sans idées

Premièrement, la classe politique européenne n'a pas l'ombre d'une idée comment réagir

à cet exode. Certains pays mettent en place des murs, d'autres laissent passer en pleine anarchie ces flux de réfugiés en direction du nord. Quant à l'Allemagne, elle s'est paralysée du fait d'une absence totale de plan migratoire. Ne peuvent entrer dans ce pays de cocagne que celles et ceux qui demandent l'asile et peuvent donc prouver qu'ils sont poursuivis pour une raison ou une autre. Cela signifie que, dans la mesure où la loi est appliquée strictement, seul un petit nombre peut en profiter. Copiant la fameuse «green card» américaine, l'Allemagne tente d'attirer des gens fort bien formés dans leur pays d'origine, pour lesquels un autre pays, appartenant généralement au Tiers-Monde, a financé leur formation; l'économie allemande espère donc pouvoir en tirer tout le profit gratuitement. Dans ce contexte, le ministère des Affaires étrangères se contente de préciser que «l'Allemagne n'est pas un pays d'immigration classique qui, comme les Etats-Unis, le Canada ou l'Australie fixe des quotas d'immigration annuels.» Cependant, la politique, les médias et surtout l'économie réagissent à l'afflux migratoire très exactement comme s'il y avait un droit à l'immigration en Allemagne: on lance une litanie comme quoi la population allemande vieillirait dans les prochaines décennies et que, donc, les générations à venir ne pourraient plus financer le système des retraites et que de ce fait l'Allemagne pouvait accueillir sans difficulté quelques millions de réfugiés sur son marché de travail. Et soudain, on découvre tout à coup des logements vides, on pourrait aussi faire revivre les régions désertées en Allemagne de l'Est, comme cela avait été le cas lors de la venue des Huguenots. C'est ce qu'on semble découvrir soudainement.

Une Allemagne sans culture sociale performante du consensus

Des millions d'êtres humains traumatisés, venant de cultures étrangères avec des us et coutumes totalement différents peuvent-ils réellement remplir sans problème les lacunes de la structure démographique allemande? Les spécialistes émettent quelques doutes. Mais peut-être qu'on pourrait surmonter cet obstacle – si l'Allemagne possédait encore une culture sociale opérante du consensus et des rouages bien adaptés les uns aux autres. Donc une Allemagne des années 60 et 70. Mais entretemps, la société a subi des changements considérables – pas toujours à son avantage. La politique de Schröder de l'Agenda 2010, la ruine systématique du budget de l'Etat, le retrait de la politique de toute conception proactive de la société, la paralysie des structures de droit public et des coopératives: tous ces facteurs font en sorte que cet immense travail exigé pour l'intégration de millions de réfugiés n'a guère de chance de réussir. La solidarité harmonieuse des divers groupes de la société a été remplacée par une lutte sans merci pour des ressources s'amenuisant. L'extension impitoyable de la commercialisation du radicalisme

de marché existant a poussé des millions de travailleurs dans un isolement prononcé.

De plus, le sociologue *Heinz Bude* a décrit dans un important article publié récemment, que des millions de personnes végètent avec des emplois à bas salaire en tant que «prolétariat des services», sans aucun espoir d'améliorer leur propre situation financière (en chiffre: 900 à 1100 euros par mois pour un emploi à plein temps). Le verdict est clair: nettoyer des latrines pendant toute leur vie professionnelle, délivrer des paquets, vivre dans des cabines de poids-lourds loin de la famille ou soulever des vieux et des malades hors de leurs lits. S'ajoutent à ces prolétaires des services, en tant qu'alliés potentiels dans une éventuelle guerre des classes futures, des universitaires diplômés qui n'ont pas réussi à s'intégrer dans le monde du travail et à subvenir à leurs besoins. Ainsi la République fédérale allemande s'est fortement rapprochée des Etats-Unis d'Amérique, du point de vue de la constitution sociale. Il suffit de jeter un coup d'œil dans les livres d'histoire pour comprendre à quel point les USA ont subi, depuis le milieu du XIX^e siècle, à maintes reprises des vagues migratoires de populations très diverses déstabilisant le monde ouvrier déjà présent. Les migrants menaçaient en tant que concurrents le niveau de vie péniblement conquis de la population locale. Suite aux constantes baisses de leurs salaires dues à l'offre excédentaire de main-d'œuvre. La population réagit régulièrement par des pogroms et des lynchages.

Les médias ont engendré un énorme potentiel de violence

Les dépossédés et exploités du prolétariat des services en Allemagne pourraient bientôt réagir de la même façon. Les médias y ont bien contribué – consciemment ou inconsciemment, cela reste à voir – en formant depuis de longues années, des jeunes gens ayant consommé virtuellement, par la télévision, le film et les jeux vidéo («Egoshooter»), plus de 36 000 meurtres jusqu'à leurs dix-huit ans. Heureusement qu'on trouve encore de temps en temps quelques heures d'instruction sociale dans les écoles, sinon on aurait l'impression, suite aux modèles du monde virtuel transposés dans le monde réel, que la société industrialisée moderne est régie uniquement par la logique de l'âge de pierre.

En outre, la presse de boulevard excite systématiquement l'envie de certains groupes de la population ou de corporations face à d'autres, selon la vieille recette de César «diviser pour mieux régner». Et on en arrive au point où la quantité de violence virtuelle risque de se transformer en une réalité concrète.

Lors de la grève du syndicat des mécaniciens de locomotives, qui toucha fortement les usagers, on put lire dans un message sur Facebook qu'il fallait mettre tous les mécaniciens dans un train et les envoyer dans une chambre à gaz. Ce message de haine fut sou-

tenu par 22 000 «likes», c'est-à-dire qu'un grand nombre d'utilisateurs de Facebook soutinrent cette idée. Lorsqu'à Garzweiler, en Rhénanie du Nord-Westphalie, des militants de la protection de la nature s'élevèrent contre l'extraction de lignite, ils furent bombardés de messages sadiques de haine, selon lesquels on aurait dû leur passer dessus avec un train, qu'il fallait les anesthésier comme les animaux, etc. On découvrit que ces messages avaient été envoyés par des collaborateurs de la multinationale de l'énergie RWE, impliquée dans cette extraction de lignite. Finalement, lors d'une manifestation anti-islamique de la plate forme Pegida, on dressa deux potences à Dresde: l'un était dédié à la chancelière fédérale Merkel, l'autre à son suppléant Gabriel.

Des provocations ciblées

L'isolement croissant des gens provoque, face aux menaces réelles, des réactions qui se rapprochent de troubles de la personnalité paranoïaque. Le danger est d'autant plus grand et fait l'effet d'une goutte d'huile sur le feu lorsque des réfugiés de guerre traumatisés rencontrent des citoyens déstabilisés. Il s'agit de provocations ciblées lorsqu'on prétend que tous les réfugiés sont des abuseurs, des voleurs à l'étalage notoires, des voleurs ou qu'ils font «d'une manière ou d'une autre» partie de l'Etat islamique (EI). Il ne faut pourtant pas oublier que 99% des victimes de la violence de l'EI sont des musulmans. Mais pour les exploitants du site Internet «Politically Incorrect», il semble clair que les Allemands vont prochainement devoir affronter la terreur de l'EI. Ils pronostiquent pour fin 2016 le scénario suivant:

«Il suffit d'une simple arme à feu pour permettre à un combattant de l'EI entreprenant de tuer dans cette Allemagne naïve 20 à 30 personnes par jour – tout au moins le premier jour, pour autant que l'attaque soit coordonnée et menée par surprise. Avec 250 000 hommes cela signifie 4 à 5 millions de morts en 24 heures, ce qui semble tout à fait possible. Avant même que la Bundeswehr n'ait pu (ou voulu) réagir, il pourrait y avoir en une semaine quelques dix millions de morts – pour autant qu'il y ait assez de munition.»

Le rôle des «anti-allemands»

Mais on ne mobilise pas seulement à droite. Le milieu de la gauche classique a été infiltré depuis environ 15 ans par des forces mystérieuses qui se déclarent «antiallemandes». La gauche traditionnelle a été mise au ban par une équipe fort raffinée et professionnelle des anti-allemands, qui s'en prennent maintenant avec force aux prétendus «conspirationnistes» et aux «populistes de droite». Sont ainsi désignées les personnes qui ont l'audace de critiquer la politique du gouvernement américain ou le gouvernement Netanyahu en Israël. Une

Suite page 4

* Hermann Ploppa, journaliste et écrivain, vit à Marbourg. Il a écrit les deux livres suivants: «Hitlers amerikanische Lehrer. Die Eliten der USA als Geburtshelfer des Nationalsozialismus» [Les enseignants américains de Hitler. Les élites étatsuniennes, accoucheuses du national-socialisme] (2008, ISBN 978-3-9812703-03) et «Die Macher hinter den Kulissen. Wie transatlantische Netzwerke heimlich die Demokratie unterwandern» [Les responsables dans les coulisses. Comment des réseaux transatlantiques compromettent subrepticement la démocratie] (2014, ISBN 978-3-939816-22-5). Les lecteurs de notre journal connaissent Hermann Ploppa par son interview publiée dans *Horizons et débats* n° 26 du 19/10/15.

Conférence internationale à Vienne: Plan en 9 points sur la Syrie

hd. Le 30 octobre 2015 a eu lieu à Vienne une conférence sur la Syrie. Y ont participé les ministres des Affaires étrangères de 17 Etats et des représentants des Nations Unies et de l'UE. L'Iran a participé pour la première fois à une conférence internationale sur la Syrie. Pour la première fois, tous les acteurs étrangers importants dans ce conflit se sont retrouvés autour de la table de négociation. Lors de cette réunion, on a pu fixer les éléments constitutifs pour un règlement pacifique du conflit syrien. Dans la déclaration finale, il est clairement fixé qu'il appartient au seul peuple syrien – et à aucun acteur international – de décider de l'avenir du pays. Selon le journal viennois «Die Presse», les discussions vont être poursuivies le 14 novembre à Vienne. Voici le texte officiel de la déclaration finale:

Le 30 octobre 2015, la Chine, l'Egypte, l'UE, la France, l'Allemagne, l'Iran, l'Irak, l'Italie, la Jordanie, le Liban, Oman, le Qatar, la Rus-

sie, l'Arabie saoudite, la Turquie, les Emirats arabes unis, le Royaume-Uni, les Nations Unies et les Etats-Unis [«les participants»] se sont réunis à Vienne pour examiner la situation grave en Syrie et les moyens de mettre fin à la violence le plus rapidement possible.

Les participants ont eu un débat franc et constructif portant sur les principales questions. Bien que des différences substantielles demeurent entre les participants, ceux-ci sont parvenus à une communauté de vues sur les points suivants:

1. L'unité, l'indépendance, l'intégrité territoriale et le caractère laïque de la Syrie sont essentiels.
2. Les institutions de l'Etat resteront intactes.
3. Les droits de tous les Syriens, indépendamment de leur origine ethnique et de leur confession religieuse, doivent être protégés.
4. Il faut impérativement accélérer tous les efforts diplomatiques visant à mettre fin à la guerre.

5. L'aide humanitaire sera assurée sur l'ensemble du territoire syrien, et les participants renforceront leur soutien aux personnes déplacées à l'intérieur du pays, aux réfugiés et à leurs pays d'accueil.

6. Il faut mettre en échec Daech et les autres groupes terroristes tels qu'ils ont été désignés par le Conseil de sécurité des Nations Unies et, par ailleurs, tels qu'ils ont été définis par les participants.

7. En application du communiqué de Genève de 2012 et de la résolution 2118 du Conseil de sécurité des Nations Unies, les participants ont invité les Nations Unies à réunir les représentants du gouvernement syrien et de l'opposition syrienne en vue d'établir un processus politique menant à une gouvernance crédible, sans exclusive et non confessionnelle, qui sera suivie d'une nouvelle Constitution et d'élections. Ces élections doivent se dérouler sous la supervision des Nations Unies à la satisfaction de la gouvernance et dans le respect des

normes internationales les plus élevées en matière de transparence et de responsabilité, de façon libre et régulière, tous les Syriens, y compris la diaspora, ayant le droit d'y participer.

8. Ce processus sera dirigé par les Syriens, qui en auront la maîtrise, et le peuple syrien décidera de l'avenir de la Syrie.

9. Les participants examineront avec les Nations Unies les modalités, ainsi que la mise en œuvre, d'un cessez-le-feu au niveau national qui commencera à une date précise et parallèlement à ce nouveau processus politique.

Les participants s'attacheront au cours des prochains jours à réduire les points de désaccord qui subsistent et s'appuieront sur les points ayant fait l'objet d'un accord. Les ministres se réuniront une nouvelle fois dans les deux prochaines semaines afin de poursuivre ces discussions.

Source: http://eeas.europa.eu/statements-eeas/2015/151030_06_fr.htm du 31/10/15

«Aucune planification dans la crise...»

suite de la page 3

des cibles est, par exemple, l'historien suisse Daniele Ganser qui a osé confronter les affirmations officielles du gouvernement Bush concernant les dessous de l'attaque du 11 septembre 2001 avec d'autres tentatives d'explications.

Lorsque récemment l'Université Witten-Herdecke invita l'historien suisse pour une conférence, les anti-allemands, répartis entre les jeunes socialistes, les jeunes Verts, les anti-fascistes et les Pirates, tentèrent d'imposer à l'université l'annulation de cette conférence. La direction de l'université tint bon et ne se laissa pas mettre sous pression. Etant donné les très nombreux auditeurs venus pour cette conférence, les anti-allemands n'osèrent pas s'attaquer à cette réunion.

Les anti-allemands ne bénéficient d'aucun soutien dans la population. C'est pourquoi ils concentrent leurs activités de manière ciblée sur les universités allemandes. On harcèle la jeune génération d'universitaires, qui sera à l'avenir appelée à de hautes fonctions, avec des doctrines de l'ancien testament, rappelant le péché originel: les Allemands n'auraient plus droit à l'existence en tant que nation, du fait de l'assassinat de six millions de Juifs. Dans le langage du seul pouvoir hégémonique restant, on trouve sur les murs en béton gris des universités allemandes des inscriptions telles: «No Border, No Nations» ou plus simplement en allemand: «Que l'Allemagne crève!» et «Ouvrons les frontières de l'UE!».

Stratégie du choc: des expropriateurs défendant le radicalisme du marché à l'œuvre

Le motif de la délégitimation, du déni du droit individuel à l'intégrité et à la dignité, apparaît le plus souvent lors de l'usurpation soudaine des acquis de groupes de la population ou de nations entières. Les musulmans dans leur ensemble sont soupçonnés d'office de participer au terrorisme de l'EI, bien qu'ils soient eux-mêmes dans la plupart des cas les victimes de cette entité islamiste. Les habitants de la RDA étaient aussi collectivement soupçonnés d'avoir été des agents de la Stasi. Sous le choc de cette médisance totalement erronée, les banques occidentales se sont appropriées les entreprises du peuple. La population suisse est tenue responsable du comportement amoral des grandes banques suisses, afin de pouvoir, à longue échéance, s'emparer de l'immense fortune coopérative des Suisses.

Actuellement, on réquisitionne en grande quantité des installations et bâtiments communaux et municipaux ainsi que des centres communautaires au sein des communes allemandes pour y placer des réfugiés. Quiconque s'oppose à ce procédé se voit subitement confronté au reproche d'être xénophobe. L'extrême droite utilise des prétendus «groupes de citoyens» pour leurs actions, afin de dénigrer les réels soucis des citoyens. On ne peut pas s'empêcher de soupçonner qu'on utilise, une fois de plus, la «Stratégie du choc» que Naomi Klein a si bien décrit dans son ouvrage du même nom. Elle y décrit comment les expropriateurs défendant le radicalisme du marché utilisent des catastrophes tels des tsunamis ou des tremblements de terre, pour réutiliser des

régions détruites selon leurs plans. On peut observer cela au Sri Lanka, où les pêcheurs avaient été chassés après le tsunami pour pouvoir installer sans entraves sur les plages tropicales de rêve des quantités de lotissements touristiques. Un autre exemple est la Nouvelle-Orléans qui a été complètement reconstruite selon les plans du radicalisme de marché à la suite de l'ouragan Katrina. Selon ce modèle, la crise des réfugiés pourrait également servir à réorganiser la topographie sociale de l'Allemagne, en profitant de l'état de choc généralisé de la population allemande: c'est-à-dire miner le vivre-ensemble de la population par la fermeture de centres communautaires et par la répartition nécessairement assez opaque des prestations sociales.

Voilà, la boucle est bouclée. Il y a une question restante: pourquoi ni la bureaucratie de l'UE ni le gouvernement fédéral allemand ne développent-ils un plan crédible et clair pour le traitement à long terme de ces flux migratoires grossissants? Une immigration de millions de personnes sans loi d'immigration – cela n'a rien à voir avec une bonne gestion de crise.

Un plan Marshall, pour reconstruire les pays détruits

Rien n'est plus urgent qu'une planification à long terme. Nous sommes condamnés à développer un tel plan, si nous ne voulons pas nous enfoncer dans la lutte des cultures préconisée par Samuel Huntington. Une telle planification pourrait avoir la forme suivante (en ayant en main une proposition, il est au moins possible de discuter sur quelque chose!): Dans une première étape, il faut adopter des lois

défendant l'exportation d'armements. Là, la balle est dans le camp du gouvernement allemand, car l'Allemagne est le quatrième exportateur d'armes au monde. Dans une deuxième étape, les auteurs des destructions doivent être mis face à leurs responsabilités (dommages-intérêts), à l'instar de l'industrie du tabac dans les années 90 du siècle passé. Puis ces paiements de réparations seront versés sur un compte fiduciaire de la *International Development Bank* (le pendant du FMI pour les Etats du BRICS). Avec cet argent, il faut financer un plan Marshall pour la reconstruction des pays détruits. Partant de l'idée que la grande majorité des réfugiés seraient heureux de pouvoir un jour rentrer dans leur pays chauds, les pays d'hôte sont tenus de les former de manière sensée pour qu'ils puissent à leur retour participer de manière efficace à la reconstruction de leur patrie. Finalement, le gouvernement fédéral doit faire ses devoirs et mettre en route une législation pour régler l'immigration. Ainsi, on pourrait formuler de manière transparente et honnête, face aux nouveaux concitoyens futurs, les critères nécessaires pour l'obtention du passeport allemand si convoité. Il est évident, qu'une fois ou l'autre le bateau sera plein. Si l'Allemagne et ses voisins d'Europe centrale veulent garantir à longue échéance une vie en dignité à leurs habitants, ils ne doivent pas les soumettre à une lutte darwiniste pour la survie. La chancelière fédérale Merkel sait très bien pourquoi elle avait refusé en 2011 de participer à l'attaque contraire au droit international contre la Libye. Elle savait que la démolition de l'ordre étatique de ce pays allait empêcher toutes possibilités de traiter les flux de réfugiés aux frontières de l'Europe de manière coordonnée. Pourquoi Madame Merkel laisse-t-elle maintenant entrer les réfugiés dans son pays sans aucun contrôle? Quelles sont les pressions exercées sur elle, pour qu'elle agisse ainsi, à l'encontre de la bonne foi?

(Traduction *Horizons et débats*)

Les réfugiés en Europe – des solutions constructives s'imposent

km. En ce moment, l'Europe semble être préoccupée par la seule question de savoir comment gérer les millions de migrants de provenance d'autres continents qui se dirigent vers l'Europe. La question a des dimensions humaines, mais aussi juridiques, économiques et politiques.

Des pays tel l'Allemagne, qui, au sein de l'Europe, est la destination préférée de la plupart des réfugiés, sont menacés de changements rendant le pays ingouvernable. Il n'y a plus de recherche commune de solutions. Les positions au sein du pays divergent de plus en plus. Ce durcissement menace la paix sociale. Il y a d'innombrables thèses et hypothèses sur les causes, les contextes et les impacts du flux de réfugiés. Qui peut encore vérifier ce qui est correct?

Ce qui alerte: peu des nombreuses prises de position s'orientent au bien commun, le partage entre le «bien» et le «mal» par contre est omniprésent. Le choix des mots est devenu très grossier; et ces mots suivis de pensées, de sentiments et aussi d'actes peuvent inquiéter.

Où sont les voix, où sont les forces cherchant des solutions constructives? Quel est le cadre, dans lequel il faut chercher de telles solutions? Ici, nous proposons de déclarer les aspects suivants «conditio sine qua non»:

1. La prise en charge des réfugiés doit s'orienter au droit. Beaucoup d'aspects

sont déjà réglés sur le plan du droit positif: en Allemagne, par exemple, dans la Loi fondamentale et dans d'autres lois. Au niveau international, il y a aussi de tels règlements. Actuellement, le droit n'est pas respecté. Les responsables ont construit un «état d'urgence», ce qui est très dangereux.

2. Tous les individus ont les mêmes droits humains. Les Européens tout comme les personnes d'autres continents qui affluent actuellement vers l'Europe. Les solutions ne doivent pas négliger les droits humains.

3. Aucun pays ne peut accueillir un nombre illimité de personnes, ceci d'autant plus s'ils viennent de milieux culturels très divers. Il faut un débat public ouvert et sans durcissements. Il est du droit de chaque citoyen de participer à la recherche de solutions. Pas seulement en tant que bénévoles qui doivent assumer une politique appliquée sans consultation des citoyens. Là aussi, il s'agit du principe de la souveraineté du peuple. Aucun peuple ne doit être contraint à quoi que ce soit contre son gré. Il faut prendre au sérieux tous les points de vue des citoyens et les discuter à la table de négociations. Seul l'argument compte. Il est évident que si de telles discussions sont menées de manière honnête

et équitable, le potentiel créatif des hommes augmente. Il y aura plus d'idées constructives et moins de durcissements et de destruction.

4. Il faut s'attaquer aux origines du flux de réfugiés: plus de guerres dans le monde, un ordre économique mondial équitable qui donne à tout être humain la chance d'une vie digne dans son pays d'origine. Tous les Etats doivent assumer leurs responsabilités. Ce n'est jamais une bonne solution si des millions de personnes doivent quitter leur pays pour trouver refuge ailleurs. Il est donc logique de partir de l'idée que les réfugiés arrivant actuellement en Europe rentreront dans leurs pays d'origine dès qu'ils n'y seront plus menacés et pourront y vivre dignement. L'intention de vouloir résoudre avec des réfugiés le «problème démographique» des Etats européens est une nouvelle injustice envers les populations et les pays.

Ici, il ne s'agit pas de formuler des hypothèses sur d'éventuels arrières-plans politiques liés au fait que des millions de personnes affluent vers l'Europe. Ce n'est pas prioritaire. Les résultats comptent mais n'arrivent pas automatiquement. C'est aux citoyens d'en décider en dernière instance, s'ils le veulent et si on leur donne l'opportunité.

Horizons et débats

Bimensuel favorisant la pensée indépendante,

l'éthique et la responsabilité

Pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Editeur
Coopérative Zeit-Fragen
Rédacteur en chef
Jean-Paul Vuilleumier
Rédaction et administration
Case postale 729, CH-8044 Zurich
Tél. +41 44 350 65 50
Fax +41 44 350 65 51

hd@zeit-fragen.ch
www.horizons-et-debats.ch
CCP 87-748485-6
IBAN: CH640900000877484856
BIC: POFICHBEXXX

Imprimerie
Nüssli, Mellingen

Abonnement annuel 168.– frs/ 108.– euros

ISSN 1662 – 4599

© 2015 Editions Zeit-Fragen pour tous les textes et les illustrations. Reproduction d'illustrations, de textes entiers et d'extraits importants uniquement avec la permission de la rédaction; reproduction d'extraits courts et de citations avec indication de la source «Horizons et débats, Zurich».

« Limiter en Suisse la dynamique de la finance casino grâce à la démocratie directe »

Un impôt sur les transactions de 0,2% pourrait générer 200 milliards par an

Interview de Marc Chesney, professeur de finance à l'Université de Zurich



Marc Chesney.
(photo thk)

Après la faillite retentissante de la banque Lehmann Brothers en 2008 et avec la crise financière, l'exigence de contrôles plus efficaces par l'Etat et d'une meilleure protection des investisseurs est revenue au premier plan. Il fut permis aux grandes banques, allergiques aux contrôles étatiques,

de devenir «too big to fail». Le contribuable, par le biais de milliards de dollars, d'euros et de francs renfloua ainsi les grandes banques ayant finalement réalisés des pertes abyssales dans le cadre de la finance casino. Même les banques suisses durent être renflouées avec 50 milliards de francs. Les responsables politiques contraignirent les banques à augmenter leur capital propre qui va être rehaussé en Suisse à 5%, mais cela reste cosmétique. Chaque citoyen voulant contracter un crédit pour la construction de sa maison doit apporter 20% de capital propre ce qui est tout à fait justifié. Une banque qui, il faut le souligner, spéculer sur les marchés financiers s'en sort avec beaucoup moins d'exigences. Alors la protection des investisseurs exigée paraît plutôt modeste. Tout récemment, le Conseil fédéral n'a pas pu se résoudre à accorder davantage de protection aux petits investisseurs face aux grandes sociétés d'investissement. Le politique peine à agir de façon conséquente. Marc Chesney demande davantage de protection contre la finance casino qui s'est développée au cours de ces 20 dernières années. Marc Chesney est directeur du département «Banking and Finance» à l'Université de Zurich et auteur du livre intitulé: «De la Grande Guerre à la crise permanente», publié aux Presses polytechniques et universitaires romandes en 2015. Dans l'interview ci-dessous, il développe son analyse de la situation des marchés financiers et de l'économie.

Horizons et débats: Comment voyez-vous les causes de la crise financière en Grèce? Quel est le rapport entre la crise financière de 2007 et la situation actuelle en Grèce?

Marc Chesney: C'est en lien avec la création de l'euro. La Grèce n'aurait pas dû intégrer la zone euro. A l'aide de montages douteux, présentés comme de l'innovation financière, la banque Goldman Sachs permit à la Grèce de camoufler une partie de ses dettes. Soudain, la situation financière de la Grèce s'améliora en apparence.

Quelles en furent les conséquences pour la Grèce?

Ce pays satisfait en apparence les exigences du traité de Maastricht. Personne à Bruxelles, Francfort ou Paris ne chercha à savoir comment la situation financière avait pu s'améliorer si nettement en si peu de temps. L'actuel président de la Banque centrale européenne (BCE), Mario Draghi, qui fut le directeur de Goldman Sachs Europe entre 2002 à 2005, n'a jamais condamné officiellement ce maquillage des comptes publics grecs.

Une fois la Grèce dans la zone euro, les intérêts continuèrent à baisser de sorte que le pays put contracter des crédits très avantageux. Pour les grandes banques en Allemagne et en France cela arriva à point nommé. Les deux pays voulaient vendre des armes à la Grèce ce que leurs banques financèrent généreusement avec des crédits, tout en ayant connaissance de l'état désastreux de l'économie grecque.

Quelle était la stratégie des banques?

Elles portaient de l'hypothèse que si la Grèce ne remboursait pas intégralement les crédits, le contribuable européen viendrait les renflouer. Ce qui fut le cas après l'explosion des dettes grecques.

Que s'est-il passé en 2011, lorsque le désastre apparut en plein jour?

Les dettes privées devinrent des dettes publiques, ce qui est un véritable scandale

pour l'Europe. Pourquoi Mme Merkel et M. Sarkozy ont-ils pris la décision de renflouer les banques en détresse avec des fonds publics? Les grandes banques françaises ou allemandes liées à ces opérations auraient dû assumer la responsabilité des crédits gigantesques qu'elles accordèrent à la Grèce. C'est-à-dire qu'au cas où la Grèce serait en faillite et ne rembourserait pas toutes ses dettes, elles auraient dû payer la facture et non pas la laisser aux contribuables. L'objectif de l'aide financière européenne, n'était pas d'aider la Grèce mais de renflouer certaines grandes banques. Pourquoi les contribuables devraient-ils assumer leurs risques? C'est la question qu'il aurait fallu se poser en 2011. Maintenant la situation est très compliquée.

Quelle est la marge de manœuvre de la Grèce dans cette situation?

On devrait procéder comme en Allemagne après la Seconde Guerre mondiale. A l'époque, le niveau de dettes était énorme, environ 200% du produit intérieur brut. Il était clair que l'Allemagne ne serait jamais en mesure de faire face à ses engagements. C'est pourquoi un allègement de dette fut décidé lors d'une conférence à Londres en 1953. Les engagements financiers allemands furent réduits de plus de 50%. C'est aussi ce qui devrait être mis en place pour la Grèce dont les dettes ont atteint 200% du PIB. Un tel volume est insoutenable, il n'est tout simplement pas remboursable. Même le FMI a finalement reconnu cette réalité, début juillet 2015, au moment du référendum en Grèce. La question sera de savoir qui, du FMI d'une part ou de l'UE ainsi que de la BCE d'autre part, supportera les coûts d'un défaut.

Que se passera-t-il si les créanciers ne sont pas d'accord avec un allègement de la dette?

Alors la Grèce devrait prendre la même voie que l'Equateur. C'est-à-dire procéder à un audit des dettes, bien qu'à la différence de l'Equateur, les dettes grecques soient principalement publiques et non privées. En outre, les produits et activités de la finance casino sont beaucoup plus développés qu'il y a 20 ans. Ainsi les CDS (Credit Default Swaps/«assurances» contre le risque de défaut) permettent de parier sur une faillite. La question reste de savoir quelles sont les grandes banques qui, dans le cas de la Grèce, ont acheté ou vendu ces produits. Cela reste opaque et ne sera révélé qu'au moment où la Grèce cessera d'honorer sa dette. Alors sera dévoilé qui a procédé à de telles mises dans le cadre de la finance-casino et si les paris ont été conclus à Paris, Francfort, Londres ou New York. Pour éliminer l'opacité, des solutions courageuses sont requises. Cela ne saurait continuer de la sorte. Les dettes grecques sont encore plus élevées qu'avant le dernier «paquet d'aide» de cet été.

Cela revient donc à dire qu'on ne peut pas négocier objectivement parce que cela concerne d'énormes sommes d'argent et qu'on peut faire de substantiels bénéfices suite à une faillite.

Les institutions qui achètent les CDS parient sur la faillite de la Grèce et ceux qui les vendent parient au contraire sur la stabilisation de la situation actuelle et le succès des politiques pratiquées par l'Union européenne. Le cas de Lehman Brothers en 2008 est un exemple de tels paris financiers. AIG, une société d'assurance américaine, a vendu des CDS sur Lehman Brothers en pensant que cette banque ne ferait jamais faillite. La vente de ces CDS était pour la direction de cette société une «money machine». Inversement, quelques grandes banques, après avoir acheté ces produits, ont tout fait pour que Lehman Brothers fasse faillite. Dès que ce fut le cas, AIG qui avait vendu ces paris fut également au bord de la faillite. Aujourd'hui Lehman Brothers a disparu, et les mises concernent la Grèce, d'autres pays ainsi que des entreprises. Mais tout cela reste opaque. Suite à ces paris et la finance casino en général, les populations souffrent, notamment en Grèce. Comment survivre en Europe avec quelques centaines d'euros par mois? C'est par-

ticulièrement difficile. Le secteur financier a pris le pouvoir et pompe vers lui-même des fonds en provenance de la société et de l'économie. Avec l'«aide» financière octroyée à la Grèce, il était prévu de rembourser une partie des dettes et de recapitaliser les banques grecques. Mais le volume des dettes est bien trop grand et la recapitalisation de ces banques est un puits sans fond. Tout cela est sans espoir. Nous avons besoin d'autres solutions.

La crise grecque est un symptôme de toute la situation dans le secteur financier. Les médias n'en parlent presque plus. A-t-on au moins appris quelque chose de cette crise financière pour qu'une chose pareille ne se reproduise plus?

Non, malheureusement la société n'a pas vraiment tiré les leçons de la crise. Mais les banques «too big to fail» ont appris quelque chose. Elles peuvent aujourd'hui prendre des risques démesurés car la société en assumera finalement les coûts. Elles ont de puissants lobbies qui soutiennent leur stratégie. Notre économie est basée sur la dette. Actuellement, elle doit faire des dettes pour tenter de favoriser la croissance et elle a besoin de croissance pour rembourser une partie de la dette. C'est un cercle vicieux. La croissance est à la peine et la dette est insupportable. Pour cette raison, nous avons besoin de réformes courageuses. Bien qu'on en parle beaucoup, les progrès sont très faibles.

On a toujours parlé de régulation. Qu'a-t-on nouvellement régulé?

La régulation est bien trop compliquée. Face à un secteur financier beaucoup trop complexe, nous avons besoin de réglementations simples avec un objectif principal: le secteur financier doit servir l'économie et la société. Pour cela, il n'est pas nécessaire d'écrire plus de 600 pages de régulation, comme pour Bâle III. Moins de pages, comme avec le Glass-Steagall-Act, et des règles claires, suffiraient. Les institutions financières ayant pris des risques doivent en assumer les conséquences. En réalité, les banques «too big to fail» sont particulièrement problématiques pour la stabilité du secteur financier. Pour que le contribuable cesse de payer les factures et que le système soit stabilisé, c'est de petites banques disposant d'un capital propre bien plus élevé dont l'économie aurait besoin. Un système de séparation entre banques de dépôt et banques d'investissement, comme c'était le cas aux Etats-Unis avec le Glass-Steagall-Act jusqu'en 1999, serait aussi très utile. Un impôt sur les paiements électroniques et d'autres mesures simples et compréhensibles, devraient aussi être mis en œuvre. Par ailleurs, au niveau académique, l'enseignement doit être modifié et incorporer les leçons de la crise financière. C'est essentiel pour l'avenir parce que la dite élite future y est formée.

Vous avez mentionné un impôt sur les transactions financières. Pourriez-vous préciser ce que vous entendez par cela?

C'est une idée du financier zurichois Felix Bolliger. Elle prévoit ceci: en Suisse, environ 100000 milliards de francs de paiements électroniques sont effectués chaque année, et cela sans compter les transactions sur les marchés de change. Cela correspond à environ 160 fois le PIB suisse. Si l'on percevait sur chacune de ces transactions un impôt de 0,2%, cela générerait 200 milliards de francs par an. Cela dépasse la somme de tous les impôts encaissés en Suisse, qui s'élèvent à environ 170 milliards de francs, y compris la taxe sur la valeur ajoutée. Ce système d'impôt est techniquement très simple. Lors de chaque paiement électronique, notamment par carte de crédit, les 0,2% seraient déduits. Cet impôt ne serait pas une sorte de *taxe Tobin*, c'est-à-dire qu'il ne serait pas limité aux opérations sur titres. Il n'est pas censé être un impôt supplémentaire, il remplacerait les impôts actuels.

C'est-à-dire qu'il n'y aurait plus d'impôts sur le revenu, sur le travail etc.?

Non, on n'en aurait plus besoin, mais il devrait être introduit lentement. D'abord, il

faudrait abolir la taxe sur la valeur ajoutée. Cela aurait un impact positif sur le secteur touristique qui souffre de la force du franc suisse. Nous nous acquitterions de nos impôts en effectuant nos transactions électroniques. Par ailleurs, le paiement en liquide requiert le passage préalable à un bancomat. Concrètement, cela signifierait que chaque retrait de 100 francs, induirait 20 centimes d'impôt. Finalement, nous pourrions en théorie nous passer de toute déclaration d'impôts.

Si je vais aujourd'hui à un distributeur qui n'appartient pas à ma banque, je dois payer des taxes nettement plus élevées.

Oui, nous payons constamment des frais d'utilisation. Ces derniers devraient être bien plus bas que ce n'est le cas aujourd'hui. Le système de l'impôt sur les transactions serait simple et avantageux pour presque toutes les entreprises et tous les ménages. Le chômage a légèrement augmenté en Suisse, ce qui est en relation avec la force du franc suisse. Avec ce nouveau système, de nouvelles entreprises étrangères s'implanteraient en Suisse, car les impôts seraient beaucoup plus faibles qu'actuellement et que les charges administratives seraient considérablement réduites. Cela créerait de nouveaux emplois. Pour les grandes banques et les fonds spéculatifs c'est une autre histoire, ils paieraient davantage d'impôts.

Vous pensez probablement aux grandes banques et aux fonds spéculatifs qui font avant tout du commerce à haute fréquence. Avons-nous vraiment besoin de telles activités dans notre pays?

Non, nous n'en avons pas besoin, car l'économie ne fonctionne pas en termes de microsecondes. Réduire de telles activités en Suisse, permettrait de créer davantage de stabilité financière. Le système d'impôts sur les paiements électroniques serait en principe réalisable dans le monde entier. En Suisse, la démocratie directe devrait permettre à ce type de projet de se concrétiser. Si ce système fonctionnait en Suisse, les contribuables en Allemagne et en France se demanderaient pourquoi ils n'en profitent pas eux aussi. Qu'un Etat de l'UE perçoive des recettes fiscales de l'ordre de 30 à 40%, voire plus, d'un salaire de la classe moyenne est non seulement scandaleux mais aussi particulièrement inefficace. Il est inquiétant d'étouffer ainsi la classe moyenne.

En Suisse, on pourrait arriver à cela au moyen d'une initiative populaire. Mais que font les autres pays qui n'ont pas cette opportunité?

Cela dépend des citoyens. Il faut qu'ils s'expriment, qu'ils prennent la parole ainsi que leur destin en main. Bruxelles a trop de pouvoir dans l'UE. Si les citoyens veulent une baisse et une simplification de leurs impôts, alors ils doivent rentrer en contact avec leurs compatriotes et les responsables politiques de leur région. Ces derniers sont leurs représentants. L'internet pourrait aussi être utilisé pour discuter et soutenir un tel projet. L'initiative doit commencer quelque part, puis il se peut qu'il en résulte une véritable dynamique. Si en Suisse, nous limitons la logique de la finance casino à l'aide de la démocratie directe, cela aura un rayonnement également sur d'autres pays.

Vous voyez alors la démocratie directe telle une base pour un vivre-ensemble plus humain, plus équitable et donc plus pacifique.

Oui, absolument. J'observe que la démocratie directe est bloquée dans les autres pays. Que la gauche ou la droite soient élues, une seule et unique politique économique et financière est mise en œuvre, en l'occurrence celle des marchés financiers. C'est un monopole, une dictature des marchés financiers et de nombreux médias soutiennent ce système. Il nous faut des alternatives, d'autres solutions.

A quoi pensez-vous?

Par exemple, à la séparation des activités bancaires. Ce n'est pas du tout utopique. Cela a existé aux Etats-Unis jusqu'en 1999. Par ail-

L'interdiction des paiements en espèces: la voie vers l'Etat tutélaire

La suppression prévue de l'argent liquide revient à priver les citoyens de leurs droits



Ce n'est pas uniquement aux Etats-Unis qu'a lieu la planification de la suppression de l'argent liquide. En Europe aussi, le débat a été relancé. Ce qu'on nous présente de manière apparemment anodine comme la «vie sans cash», se dévoile être la tentative de mettre sous pression les citoyens européens. Même George Orwell en aurait des frissons.

rl. L'argent liquide, à l'origine le substitut de l'or, représente un moyen de paiement facilement transportable. Pour un travail effectué ou des marchandises vendues, j'obtiens une équivalence sous forme d'argent liquide. Pour cet argent – «mon» argent – je peux m'acheter librement d'autres choses ou des services. Par exemple, des denrées alimentaires ou des services tels le travail du dentiste ou du mécanicien sur voiture, ou bien je l'utilise pour payer mes impôts ou d'autres taxes.

En effectuant tous mes paiements par «carte de crédit» – donc sans liquide – je n'ai plus d'équivalent quantitatif en main sauf une petite carte en plastique avec une puce électronique manipulable et contrôlable à tout moment.

On pourrait objecter: c'est parfait ainsi. C'est pratique, c'est hygiénique et on ne peut plus faire d'affaires criminelles.

Mais continuons nos réflexions. L'affaire devient intéressante au moment où je n'ai plus accès à mon «pécule» bien caché sous mon coussin ou que je ne peux plus faire un prêt, sans intérêts, à mon neveu suite à une poignée

de main. Mon argent est stocké sur une carte à puce administrée par une banque ou par l'Etat.

Que se passe-t-il quand les banques centrales telles la BCE, la FED ou la BNS lancent une politique de taux d'intérêts négatifs radicale? Sous mon coussin, mes économies auraient été préservées. Mais sur mon compte virtuel, on me déduit mois après mois un intérêt négatif. Ainsi, je suis contraint de dépenser mon argent avant qu'il diminue comme de la neige au soleil. Exactement comme de nombreux gouvernements le souhaitent. Donc, mon pécule a disparu et le prêt de soutien pour le neveu s'amenuise impitoyablement sur sa carte en plastique sans qu'il ne l'ait jamais utilisée.

Actuellement, on a suffisamment d'informations nous permettant de comprendre qu'on obtient plus guère d'intérêts bancaires et qu'une «douce» politique de taux d'intérêt négatifs a été introduite en Suisse.

Mais ce n'est pas tout. On peut se demander ironiquement: N'est-ce pas nuisible pour moi si j'achète trop souvent des cigarettes ou de l'alcool? De tels achats pourraient être stoppés de manière centralisée à l'aide de la puce sur ma carte en plastique. Plus aucun achat possible! On pourrait s'amuser à faire encore d'autres jeux d'idées. La décision de savoir ce qui est bon ou mauvais pour moi ou ce que j'ai le droit de faire ou de ne pas faire avec mon argent, pourrait être prise par quelqu'un d'autre. Ainsi tout achat ou toute vente que j'effectue est enregistré individuellement et en relation avec ma personne.

Ainsi s'offrent également des possibilités inattendues pour de nouveaux impôts: on pourrait taxer directement l'achat de certains produits. Mais les banques pourraient aussi prélever de nouvelles taxes spécifiques pour certains virements.

Dans un livre de poche fort intéressant, intitulé «L'interdiction des paiements en espèces. Tout ce que vous devriez savoir sur la suppression de l'argent liquide», les auteurs Ulrich Horstmann et Gerald Mann décrivent les pas déjà réalisés et des scénarios possibles pouvant mener à la disparition subite du liquide. C'est Kenneth Rogoff, professeur de renom de l'Université de Harvard, qui a, lors d'une conférence à l'Université Maximilian Ludwig de Munich en novembre 2014, donné le coup d'envoi: il y loua les «avantages» du paiement sans cash, sur l'arrière-fond de la crise financière actuelle, en faisant des propositions concrètes expliquant comment la fin des espèces pouvait être atteinte.

Ulrich Horstmann et Gerald Mann démontrent que la crise financière actuelle des Etats-Unis et de l'Europe exigera probablement une politique de taux d'intérêts négatifs radicale (4-5%). Ils décrivent aussi les réflexions économiques qui en constituent la base. On veut contraindre les épargnants à investir leurs avoirs privés dans la consommation ou dans des produits bancaires afin de revivifier artificiellement l'économie.

Les auteurs décrivent entre autre une campagne médiatique suédoise de 2010 visant à faire disparaître le liquide («Eliminons le

cash maintenant!»). L'argent liquide y fut décrit comme peu hygiénique et lié à la mafia ainsi qu'aux ventes d'armes illégales. C'est consciemment qu'on publia et publie encore des images éveillant des associations négatives avec l'argent liquide. Quiconque paie en cash est soupçonné de faire des affaires illégales. Et qui ose risquer cela?

Au cours des dernières années, plusieurs Etats de l'UE, tels l'Italie, la Grèce, l'Espagne, la Belgique et la France ont émis des plafonds de paiements en espèces de 1000 ou 3000 euros. En Suisse, en Autriche et en Allemagne l'argent liquide est toujours très apprécié. Là, les projets de suppression du cash éveillent une forte résistance. A la fin de leur livre, Horstmann et Mann ne se limitent pas à leur analyse mais ils appellent à s'opposer aux projets étatiques de supprimer le liquide car cela réduit dangereusement les libertés citoyennes. Un moyen de résistance est de continuer à payer avec des pièces et du papier-monnaie! En Suisse, le débat sur l'embargo sur le cash est également lancé. L'émission radiophonique «Kriminell und teuer? Bargeld auf der Anklagebank» [Criminel et cher? L'argent liquide sur le banc des accusés] a lancé le débat en jugeant l'argent liquide dans une pièce de théâtre. Cette fois-ci, avec une fin positive pour le cash... (Radio SRF, Magazin Trend du 7/11/15, 8h13)

Ulrich Horstmann, Gerald Mann. *Bargeldverbot. Alles was Sie über die kommende Bargeldabschaffung wissen müssen.* Munich 2015. ISBN 978-3-89879-933-1

«Limiter en Suisse la dynamique ...»

suite de la page 5

leurs, pourquoi le volume de transactions financières est-il aujourd'hui aussi élevé? Il est complètement disproportionné par rapport aux besoins de l'économie. C'est de là que provient l'idée de l'impôt sur les paiements électroniques: quiconque brasse de grosses sommes d'argent, doit payer davantage d'impôts. Si cela a du succès, d'autres pays suivront.

Il faut absolument lancer le débat dans ce sens. Revenons à la situation financière de la Grèce et de l'Ukraine. Ne voyez-vous ces deux crises comme l'expression de la situation générale?

Laissez-moi commencer par une comparaison entre l'Ukraine et la Grèce. La situation financière en Ukraine est catastrophique, la dette de l'Etat est énorme. Et cela d'autant plus que la partie orientale séparatiste est justement une région industrielle importante. Curieusement, le FMI se montre beaucoup plus souple envers l'Ukraine qu'envers la Grèce. Pour le FMI, une restructuration de la dette pour l'Ukraine ne semble pas vraiment présenter de problème, mais pour la Grèce, c'était un tabou jusqu'à début juillet 2015. La question est de savoir pourquoi? Ici, la dimension géopolitique est particulièrement importante. L'Ukraine est un point focal de la confrontation entre l'Ouest et l'Est. L'UE s'est centrée sur ce pays, toutefois sans mandat. A l'ouest du pays, des projets d'exploitation du gaz de schiste sont réalisés dans l'objectif de mettre fin à l'utilisation des sources énergétiques russes tel le gaz naturel, ce qui est non seulement inefficace mais aussi dangereux pour l'environnement.

Que devons-nous faire?

Les belligérants devraient s'asseoir autour d'une même table pour négocier et tenter de trouver une solution. Les tensions entre les parties occidentale et orientale existent depuis longtemps. Soit ils développent une solution similaire à celle de la Suisse et vivent en paix dans une sorte de confédération, soit ils se séparent. Si les belligérants ne trouvent pas de solution commune, mieux vaut prendre des voies différentes. Malheureusement, une nouvelle guerre froide se développe actuellement. La chute du mur de Berlin représentait une opportunité, que l'Occident n'a ni su ni voulu saisir.

Qu'aurait dû faire l'Occident?

Le Pacte de Varsovie a été dissous, mais l'OTAN n'a pas seulement survécu, mais s'est encore davantage étendue vers l'Est. Contribuer à la diminution du nombre d'armes ato-

miques stationnées en Europe ainsi qu'à la réduction des tensions avec la Russie aurait dû être la priorité de l'Occident. Tel ne fut pas le cas et l'Europe se trouve en première ligne. Ce dont nous avons besoin, c'est d'une Europe ouverte, capable de négocier pour trouver des solutions au lieu de prolonger des sanctions économiques contreproductives. Cela est particulièrement vrai pour la Suisse qui est de grande importance en tant que pays neutre. Il y a une confrontation indirecte entre la Russie et l'OTAN et on ne peut qu'espérer qu'elle ne devienne pas directe. C'est une situation dangereuse.

Tout cela, n'est-il pas aussi l'expression de la situation financière désastreuse des Etats-Unis – d'un pays près de la banqueroute et luttant pour sa survie contre la Russie et la Chine?

Les dettes ne sont pas seulement énormes en Ukraine ou en Grèce mais également dans un grand nombre d'autres pays comme par exemple les Etats-Unis. L'endettement global, c'est-à-dire les dettes des ménages, des entreprises, de l'Etat et du secteur financier y correspondent à environ 300%.

Revenons-en à la situation financière en Europe. Que dites-vous au sujet de la force du franc suisse et de la politique de la Banque nationale?

Lorsque la Banque nationale a commencé à soutenir l'euro en 2013, la solution envisagée n'était pas la bonne. La Banque nationale ne dispose malheureusement pas de suffisamment de munitions pour affronter les fonds spéculatifs et les grandes banques. Je vais tenter de l'illustrer. Chaque jour ont lieu des transactions financières en diverses devises (dollar, euro, franc suisse etc.) à hauteur de 5000-6000 milliards de dollars. Avec de tels volumes, il suffirait d'une semaine pour satisfaire les besoins des marchés internationaux de biens et services. Tout le reste est une contribution à la finance casino et crée des risques systémiques. Supposons qu'un fond spéculatif mise sur la hausse du franc. Avec un milliard de francs il peut prendre un crédit auprès d'une grande banque d'un volume d'environ 20 milliards, c'est-à-dire qu'il n'a besoin que de 5% de mise initiale et peut donc spéculer sur 20 milliards avec un milliard. Avec 500 millions, il peut spéculer sur 10 milliards et ainsi exercer une influence sur le cours de l'euro en francs. En effet, les transactions quotidiennes euro/franc sont comprises entre 50 et 100 milliards de dollars.

La Banque nationale devrait être capable d'investir régulièrement des milliards de francs. C'est impossible.

Qu'aurait-on pu faire d'autre?

Pourquoi la Banque nationale devait-elle acheter autant d'euros? Cette devise, à l'avenir incertain, s'affaiblit par ailleurs régulièrement par rapport à l'or. Elle a ainsi perdu 33% de sa valeur en l'espace de 15 ans. Pour le dollar et la livre Sterling il s'agit d'une perte de valeur de plus de 95% en un siècle. L'or représente une meilleure opportunité d'investissement. Il aurait d'ailleurs été préférable que la BNS ne vende pas une grande partie de ses réserves d'or, c'est-à-dire environ 1550 tonnes, comme elle l'a fait au début du XXI^e siècle. Maintenant, comment la BNS devrait-elle investir ces milliards d'euros? Il s'agit d'une décision difficile, à fortiori sans fond souverain. Pourquoi faudrait-il acheter en masse des obligations allemandes ou françaises? L'énorme masse monétaire créée jusqu'à présent n'est pas en lien avec les activités de l'économie suisse. Le bilan de la BNS a bien trop augmenté. Nous avons besoin d'une solution raisonnable sous forme d'un intérêt négatif, mais uniquement pour les investisseurs étrangers voulant spéculer sur le franc.

Aurait-on dû en sortir plus tôt?

Oui, on aurait dû le faire avant que le franc suisse soit très proche de 1,20. Probablement, cela fut influencé par la décision de la BCE de commencer à racheter des emprunts d'Etat. La situation nous a appris une chose. Il n'est pas possible d'acquiescer des euros en quantité illimitée. Le bilan de la BNS ne peut pas s'agrandir indéfiniment. Ce dont nous avons besoin, ce sont de banques centrales pratiquant une politique monétaire raisonnable.

Comment juger le comportement de la BCE?

Un objectif de la BCE est de réduire l'inflation. Elle a été tellement réduite qu'elle est même jugée trop basse par cette institution. La BCE désire atteindre 2% d'inflation, mais cela est resté sans succès jusqu'à présent. Maintenir la stabilité des marchés financiers est un autre de ses buts. Cela n'a malheureusement pas réussi. La BCE pratique comme sa consœur des Etats-Unis, la FED, la politique de «Quantitative Easing». Des masses énormes d'argent ont été injectées dans le secteur financier, sans que cela ne débouche sur rien de positif pour l'économie. Ces montants, au lieu de s'investir dans l'économie, restent dans ce secteur et servent de mises dans le cadre de la finance casino. C'est ainsi que l'inflation reste limitée à certains marchés financiers et à l'immobilier et qu'une énorme bulle financière se développe à nouveau.

C'est donc la raison pour laquelle nous n'avons pas encore d'inflation?

Oui. Mais si

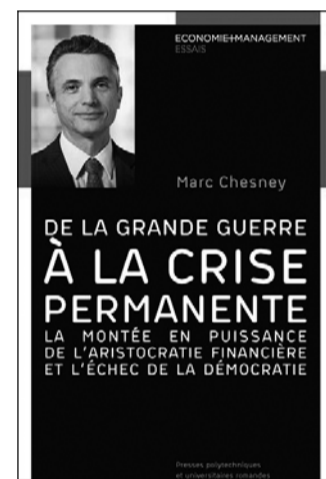
l'inflation apparaît, elle risque d'être très élevée, parce que la masse monétaire est énorme. Les banques centrales jouent avec le feu. Elles nous ont conduit dans l'impasse et continuent à accélérer. Elles continuent à injecter des fonds dans la finance casino, mais les entreprises n'obtiennent toujours pas assez de crédits. Et pourtant, il devrait être prioritaire d'investir dans certains domaines, comme l'énergie, l'éducation et la lutte contre le réchauffement climatique, et donc de leur octroyer des crédits.

Quelle pourrait être la solution pour l'Europe?

Pour relancer l'économie, il serait préférable pour la BCE de prêter de l'argent à 0% directement aux entreprises voulant réaliser des projets d'investissements durables. Il nous faut aussi davantage de démocratie directe, c'est l'élément décisif. Les citoyens doivent pouvoir participer, ce qui leur permettrait un contrôle renforcé du système politique. En outre, d'autres mesures telle la séparation des activités bancaires sont requises. Par ailleurs, la fiscalité est trop élevée et les fonds publics sont trop souvent gaspillés. Ainsi, entre octobre 2008 et octobre 2011, les Etats européens ont dépensé environ 4500 milliards d'euros – donc environ 37% de leur PIB – pour renflouer leurs secteurs bancaires, avec le résultat qu'on connaît! Par ailleurs, selon un rapport du FMI daté d'avril 2014, la montant des subsides publics perçus par les grandes banques en 2011 et 2012, tant aux Etats-Unis qu'en Suisse, s'élevait à environ 50 milliards de dollars et à plus de 300 milliards dans la zone euro. Il est inacceptable que le contribuable doive en dernière instance assumer la responsabilité de décisions inconsidérées prises par des banques dites systémiques et en subir les frais. Subventionner ou sauver les banques «too big to fail» va à l'encontre du libéralisme, dans lequel la sphère financière se drape. Ce qui est requis, ce sont des banques plus petites et plus efficaces travaillant au service l'économie.

Monsieur le Professeur, merci beaucoup pour cet entretien.

(Propos recueillis par Thomas Kaiser)



Créer la Paix 2015

Discours d'ouverture de l'exposition de Theo Dannecker à la station sociale de Hegau-Ouest à Gottmadingen (RFA)

par Vera Zirotz Gut

A l'occasion de son exposition d'art «Créer la Paix 2015» à la station sociale Hegau-Ouest à Gottmadingen (A), l'artiste conceptuel Theo Dannecker (77) montre des œuvres nouvelles mais aussi déjà connues, fruit de son action artistique perpétuelle et riche. Depuis la guerre du Viêt Nam, l'artiste est préoccupé par la guerre et plus encore par la paix, comment vivre ensemble en paix, comprendre autrui et sa culture et trouver le dialogue entre les différentes cultures. Précisément aujourd'hui, alors que le danger de guerre s'accroît dans différentes régions du monde en crise et que le flux de réfugiés nous arrivent, ses œuvres d'art, créées dans un esprit conciliateur et consacrées aux sujets de la communauté humaine, de la justice et des accords de paix équitables trouvent toute leur actualité. De plus, ses tableaux, objets et installations sont des manifestations exceptionnelles dans le monde artistique actuel tel qu'il existe et où sont rares ceux qui s'expriment en faveur du maintien de nos valeurs sociales. Les œuvres de Theo Dannecker mériteraient d'être exposées dans les grandes salles, dans les hôtels de ville, dans nos écoles et nos églises pour que le grand public ait l'occasion de les rencontrer, de s'en laisser inspirer et de s'en réjouir.

Créer la Paix – voilà le crédo de Theo Dannecker, artiste conceptuel zurichois, conscient du monde dans lequel il vit. C'est en même temps le titre de la première exposition d'art dans la station sociale Hegau-Ouest ici même à Gottmadingen. Quelle belle coïncidence que l'exposition se réalise précisément ici, dans la station sociale, car les collaborateurs contribuent chaque jour à la paix par leur aide en faveur des personnes nécessiteuses. «Créer la Paix» doit devenir notre devise à nous tous dans la volonté de résoudre les problèmes actuels, les noyaux de crise, les guerres et le flux des réfugiés qui en résultent.

En montant l'escalier avec moi, vous vous êtes sans doute déjà rendus compte, à travers les tableaux et objets s'y trouvant, de la richesse des sujets qui tiennent à cœur à Theo Dannecker. J'aimerais attirer votre attention sur plusieurs d'entre eux se trouvant dans ces salles.

Réflexions sur la guerre

Depuis de longues années Theo Dannecker se voue au sujet de la Guerre et de la Paix. En entrant dans ces salles vous vous trouvez face à la «Weinender Kopf» (Tête en larmes) de 1990, dessin au profil expressif plaignant la condition humaine actuelle, incapable même après la fin de la guerre froide, de vivre ensemble en paix. La tête noir-gris en plâtre intitulé «Mahnmal gegen den Krieg» (Mémorial anti-guerre) de 2002 déplore les victimes tombées sur les champs de bataille, au cours des 25 dernières années dans toute la Yougoslavie, au Kosovo, en Bosnie, au Congo, en Afghanistan, en Irak, en Palestine, en Libye, en Syrie, au Yémen ... voilà donc une liste déjà très longue. Le mémorial fut créé à partir d'une pierre ramassée par l'artiste à Venise, lieu où il se trouvait précisément le jour où les Américains commencèrent à bombarder l'Afghanistan. Par ces parties détruites, elle symbolise les souffrances des victimes de guerre, par ces protubérances et incrustations la face hideuse des agresseurs. L'objet trouvé, cette petite pierre, est étroitement lié à l'œuvre d'art. Il représente la façon de travailler de l'artiste conceptuel toujours à la recherche d'ordre, de clarté dans l'expression et de compréhension. Theo Dannecker ne cache pas l'origine de son inspiration. Bien au contraire, il appartient à l'art conceptuel exposant la manière de travail et sa genèse afin que l'objet artistique puisse être conçu de manière plus précise.

Des objets se trouvant sur des étagères, créés à partir de carton noir qui se laissent ouvrir et intitulés «Die Schande» (la Honte) rendent visibles les effets directs et durables des guerres les plus récentes: des soldats portant des armes lourdes tirent sur des enfants en fuite, laissant derrière eux d'innombrables cadavres, des terrains dévastés et pollués et engendrant eux-mêmes, tout comme la popu-

lation locale, des enfants avec des troubles génétiques et des malformations. Voilà la triste manière de conjuguer de Dannecker: «Je me tais, tu te tais, nous nous taisons».

Préalable à la paix: apprendre l'un de l'autre

Dannecker ne s'arrête pas de désigner les misères et crimes de guerre. Il s'interroge constamment lui-même et le spectateur: «Que faut-il pour que nous sortions du chaos régnant, pour que nous puissions créer la paix?» chaque objet y contribue par une réponse partielle. Ici même dans cette exposition, l'artiste nous confronte d'abord avec son objet «Von einander lernen» (Apprendre l'un de l'autre), créé en 2015. Là, il réfléchit sur un extrait tiré du livre «Begegnung am Fudschijama» (Rencontre au mont Fuji) de l'écrivain à l'origine kirghize Tchinguiz Aïtmatov de 1991. Aïtmatov avait choisi le philosophe japonais Daisaku Ikeda, bouddhiste, pour refléter sa vie et son œuvre. Les deux hommes y racontent leur vie, expriment leurs idées fondamentales, leurs expériences, leurs espoirs ainsi que leurs angoisses, échangent des souvenirs personnels et apprennent ainsi à se comprendre dans leurs différences culturelles tout en rappelant et en réfléchissant aux issues permettant de sortir des errances politiques. Dannecker en forma deux têtes entièrement plastiques en céramique rose, le matériel employé symbolisant l'identité de leurs préoccupations. Les deux sont nés en 1928, ont vécu leur jeunesse du temps de la Seconde Guerre mondiale, époque à destruction massive de nos valeurs. Les deux ont grandi dans des systèmes totalitaires, Aïtmatov dans l'ère stalinienne, Ikeda dans le Japon de la Seconde Guerre mondiale, Etat supramilitarisé. Les deux racontent comment un maître les a aidés à sortir du cercle idéologique imposé par leur Etat et à apprendre à réfléchir. Tandis qu'Ikeda avait trouvé dans sa jeunesse un soutien dans le bouddhisme et aussi un maître digne de confiance qui a été son précepteur pendant longtemps, Aïtmatov, lui, raconte

comment le régime totalitaire soviétique d'antan sollicita la soumission totale des individus sous le diktat de l'état. Et pourtant, Aïtmatov trouva des individus qui l'encouragèrent et l'aiderent à entreprendre la voie difficile de réfléchir par lui-même sur la société totalitaire. «Heureusement, raconte-t-il, je rencontrais déjà dans ma tendre enfance des êtres humains qui au profond d'eux-mêmes défiaient les idées du totalitarisme. Ils me firent cadeau de leur courage m'apprirent à rester humain, en dépit de tout, et à mettre au-dessus de tout la dignité de l'homme. Je n'oublierai plus jamais les paroles que m'adressa sévèrement, une fois, l'instituteur de notre village en disant: 'Ne baisse jamais les yeux si on mentionne ton père!' Là, il faut savoir que le père d'Aïtmatov, un des premiers communistes kirghizes, hautement placé dans l'administration moscovite, fut exécuté parce qu'il lui était impossible de donner son accord aux expropriations staliniennes. La famille fut contrainte de fuir au Kirghizistan, de vivre cachée et dans des conditions misérables dans leur petit village d'origine. Il ne fallait plus jamais prononcer le nom du père. Le fait que son instituteur avait brisé le silence, en risquant sa vie en prononçant le nom de son père avec respect, restait pour Aïtmatov et ce, pendant toute sa vie, un apprentissage majeur quant au courage et à l'intrépidité. Cette expérience lui avait inculqué le courage nécessaire aux débats qui tournaient autour de la société qui était la sienne et du sort de l'humanité. Nombreux sont les contemporains d'Aïtmatov qui ne réussirent pas à sortir de l'ombre de l'ère stalinienne. Aïtmatov, par contre, collabora plus tard à la Perestroïka de Gorbatchev, à partir de 1995, en tant qu'ambassadeur de la République kirghize à Bruxelles.

Pendant que la figure d'Ikeda avec son sourire subtil se compose entièrement, jusqu'au col et à la cravate, de céramique rose, Theo Dannecker représente l'épine dorsale fortifiée d'Aïtmatov en-dessous de sa figure, plus mélancolique aux fortes rides frontales, par deux supports en acier. Une petite lunette

ronde et un porte-plume placés devant les bustes signalent de manière simple et claire le philosophe et l'écrivain. Entre eux se trouve un tome de l'édition intégrale des œuvres d'Aïtmatov – ouvert aux pages relatant l'Entretien au mont Fuji. Les deux figures sont face à face mais s'adressent en même temps à nous autres spectateurs, las des hostilités, des souffrances et des déversements de sang. Sur une plaque en sapin peint en blanc, se trouve le commentaire de l'artiste qui s'interroge: «Qui nous expliquera la conscience mutilée de notre société?» accompagné d'une plaque rouge dont l'écriture nous dit: «Faisons un effort pour venir à bout de notre mutisme!»

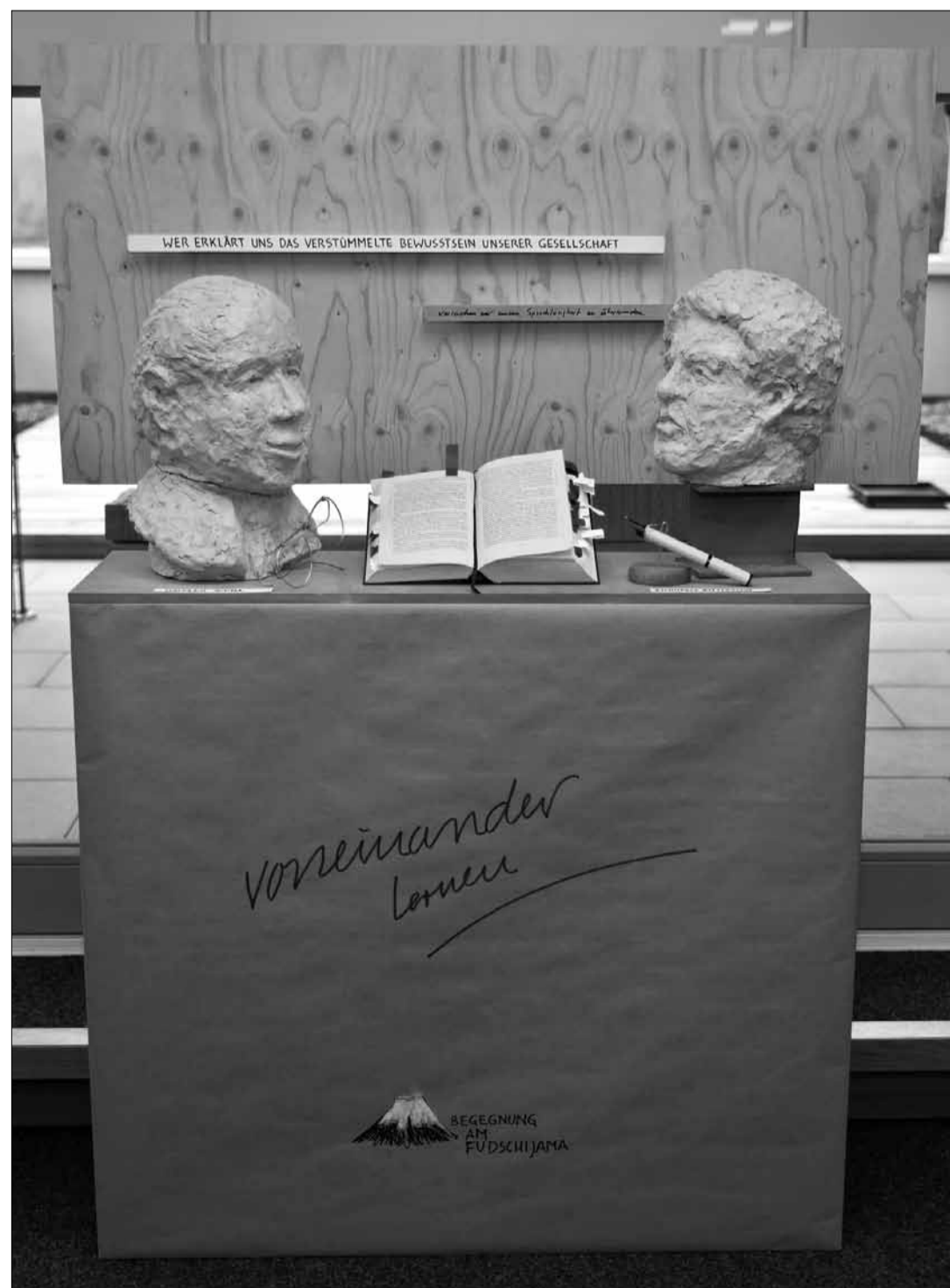
Apprendre

L'installation «Von einander lernen» nous amène directement à l'idée centrale de Dannecker qu'apprendre est une nécessité pour que paix soit faite. Sur une plaque en polystyrène, matériel habituel dans la construction, se trouvent deux photos à grand format. Elles appartiennent au dossier photographiques «Wir Menschen und der Krieg», cycle que Dannecker avait exposé en 1977 déjà. L'une montre un jeune enseignant qui, compas en main, explique des problèmes géométriques à un adolescent. La deuxième représente deux écolières se penchant sur un atlas pour étudier un problème de géographie. Les deux photos sont reliées par le texte: «Pour créer un monde humain, il faut encourager les hommes à la pensée autonome en renonçant à toute forme de contrainte ou de violence.» Ces deux idées fondamentales, l'encouragement à apprendre et la nécessité de l'analyse et de l'exercice approfondis, réapparaissent, une fois de plus réduites à leur essence, dans l'objet intitulé «Was uns die Erfahrung lehrt» (Ce que l'expérience nous apprend), placé en avant. Sur un tableau noir traditionnel – et non sur un écran d'ordinateur – se trouve installé une forme limpide, un triangle équilatéral dans les couleurs primaires jaune, bleu et rouge.

Nous nous trouvons donc face aux bases de la théorie des couleurs tandis que Dannecker, en même temps, en vient à une autre signification, celle des bases de l'apprentissage humain: Le jaune, couleur la plus claire, représente l'instruction: chaque fois que l'instituteur – comme on le voit dans la photo commentée ci-dessus – explique une matière à un enfant ou à un adolescent et l'encourage à apprendre, le monde de ses idées s'éclaircit en même temps que son état d'âme: il commence à comprendre. Le bleu, à l'instar de l'eau qui coule en permanence, signifie l'exercice continu pour approfondir une idée ou une matière et devient, en forme de connaissance et de savoir, le propre acquis de l'enfant. Le rouge, finalement, représente la bienveillance de l'instituteur qui se tourne vers l'enfant avec toute sa personnalité pour l'encourager dans ses capacités d'analyser le monde et de le comprendre.

Devant le tableau noir s'ajoute une simple trouvaille: un bâton de marche planté dans un bloc de ciment creux. Theo l'a trouvé lors d'une promenade. Dans sa partie supérieure, l'écorce est taillée plusieurs fois dans la proportion 1:2:3, geste d'un marcheur ayant le sens pour l'ordre, la mesure et les mathématiques. Dannecker, qui a remarqué le rapport de mesure et qui l'a exactement calculé, écrit au bas: «Il y avait déjà très tôt des hommes qui ont commencé à regarder exactement les phénomènes naturels et à abstraire tout ce qui était mesurable, pour parvenir à la notion des chiffres, et ce environ 325 avant JC, c'était Pythagore.» Le simple bâton de marche du promeneur se trouve ici comme le symbole pour le chiffre et l'ordre, pour les mathématiques, pour le contenu des matières qu'on peut apprendre. De plus, un petit objet à côté, une petite pièce de fer, qui indique la section d'or, un rapport très harmonieux de mesure, de chiffres et de division déjà connu dans l'antiquité.

Comprendre et approfondir une matière, l'enfant l'apprend par le biais de l'instruc-



«Apprendre l'un de l'autre», 2015. (photo mb)

«Créer la paix 2015»

suite de la page 7

tion bienveillante et par le débat. L'apprentissage sans contenus clairement définis, sans construction de connaissance systématique – faire des recherches d'informations à travers le site internet de Google ou la pure orientation selon les «compétences» – ne forment pas. Des chercheurs du domaine de la formation l'ont constaté entre temps. Et nos enfants doivent être formés pour qu'ils comprennent notre société occidentale chrétienne, sa construction et ses valeurs et puissent contribuer à sa sauvegarde.

Theo Dannecker, un artiste de concept

Nous avons vu plusieurs fois que Theo Dannecker travaille avec des pièces trouvées et avec des simples matériaux de construction, avec des planches en polystyrène ou en bois, avec des blocs creux de ciment ou des briques, des brides de fixation et des porteurs en acier. On a presque l'impression qu'on est dans l'exposition sur un chantier de construction. C'est une grande exception dans notre monde de design parfait, hautement doté d'équipements techniques, mais cette exception a cependant son sens profond. L'artiste veut faire réfléchir le spectateur, le stimuler au débat avec le matériel, la forme et le contenu. Contrairement à la peinture sans objet qui a entièrement dominé le XX^e siècle, le contenu de ces objets est particulièrement important pour Dannecker. Il fait des déclarations claires, donne pourtant au spectateur le temps de lire les textes, de s'approcher intellectuellement et de se solidariser. Pour l'artiste, il s'agit toujours de l'invitation au débat intellectuel et si le spectateur s'y engage, il découvre les valeurs humaines profondes.

Un bloc erratique énorme placé sur la terrasse représente la phrase «La pierre de la justice doit être roulée.» Un nœud infini incarne la base des droits de l'homme: «La dignité de l'être humain est inviolable.» Et une tête dans une cage, à bouche cousue, nous explique qu'«aucun pouvoir ne peut faire taire la voix de la justice.»

Aussi la construction économique de la société est représentée par la tête en glaise de *Wilhelm Röpke*, un grand économiste allemand de l'économie de marché sociale. Jeune homme, il a été blessé pendant la première guerre mondiale et a œuvré toute sa vie comme combattant intrépide pour la paix et la liberté.

Famille et humanisme

La famille et l'humanisme font naturellement partie des bases de notre société. «Grand-mère est malade», tableau décrivant toute une famille autour du lit de la grand-mère:

Pendant qu'une jeune femme refait le lit, le grand-père s'assoit à côté dans le fauteuil et lit le journal. Les petits-fils jouent sur le tapis devant son lit. Même un jeune peintre a mis son chevalet et en fait le portrait. L'importance de la famille comme la cellule de base et le centre rassurant de la vie sociale procure à l'individu, bien qu'il soit vieux et malade, la protection, la sécurité et le soutien. Tout ceci ressort admirablement de ce tableau.

«Semer le grain de l'humanité» s'appelle un tableau à grand format qui reproduit un jeune homme et un garçon qui poussent ensemble une femme dans un fauteuil roulant. Tous deux font preuve d'humanisme. Les figures de grand format dégagent un calme et une évidence que l'on ressent également dans cette maison, la station sociale d'Hegau-Ouest.

Naturellement il y a des attitudes humaines et des tendances qui vont à l'encontre de cette performance d'aide naturelle. Theo Dannecker ne cache nullement ce fait, tout au contraire. En témoignent les méfaits qui sont interprétés par *Pieter Breughel* dans ses «proverbes» moraux ou l'objet «L'avidité», un hommage aux «singes enchaînés» de *Pieter Breughel* où Mammon est plus estimé que l'homme.

Et, pourtant, «Semer le grain de l'humanité» signifie dans cette exposition trouver une alternative à l'inhumanité de la guerre, trouver une issue à la misère dans laquelle des politiciens nous ont poussée, trouver un chemin vers la réconciliation avec les peuples opprimés.

Créer la paix – le droit international est valable pour tous

Sous le titre «Créer la paix – le droit international vaut un exemple pour tous», Theo Dannecker démontre comment par un traité de paix, la dignité pourrait être rendue aux peuples humiliés et ainsi lourdement maltraités. Sur le tableau principal, des représentants du monde occidental rencontrent un représentant de l'Afghanistan, de l'Irak, des membres des tribus africaines. Dans cette rencontre historique, le politicien occidental va vers la personne afghane avec les mots «Nous avons commis des injustices.» Le premier pas doit donc venir de l'Occident. L'aveu de la dette, la disposition pour la réparation, la volonté «d'écouter autrui et de s'entendre» sont mentionnés ici comme des conditions d'une conclusion de paix véritable.

Sermon sur la Montagne

Autour du baldaquin au centre de l'espace, dans lequel le verset du sermon sur la montagne est projeté: «Heureux sont ceux qui souffrent de la faim et de la soif de la justice, car ils doivent être rassasiés», se groupent



«Apprendre», 2015. (photo mb)

des objets, des planches de bois avec des brides de fixation vissés, enfoncés l'un dans l'autre, qui symbolisent des qualités comme «la marche droite, soutenir autrui, s'unir et comprendre» dont on a besoin pour réaliser la justice.

Le tableau d'atelier

Si nous demandons à Theo Dannecker, comment il parvient à trouver sa position et d'où il prend sa certitude – contrairement aux propos que les politiciens occidentaux tiennent – vouloir créer la paix sans guerre, sans guerres préventives, alors, il répond avec son tableau d'atelier. Ici, il a rassemblé toutes ces personnalités autour de lui-même qui l'ont renforcé dans l'idée «de créer la paix»:

Emmanuel Kant, par exemple, le philosophe allemand, a intitulé son livre de 1795 «A la paix éternelle», dans lequel il développe la première esquisse du droit international. Elle représente le texte le plus important au sujet de la guerre et de la paix en langue allemande. Il le termine avec la phrase remarquable «que la paix perpétuelle [...] n'est pas une idée vide, mais un problème [...] recevant peu à peu une solution».¹ Dans l'image d'atelier, Kant est assis à la table au bord droit. *Friedrich Schiller*; la figure de dos à moitié visible au bord droit de l'image, un grand admirateur de Kant, est fasciné d'abord avec lui par les idéaux de la Révolution française. Cependant, quand il eut connaissance des exécutions, il s'en est détourné de manière indignée et a rédigé un livre pour défendre

Louis XVI. Ainsi, il représente pas seulement le poète de la liberté personnelle et politique – connu de tous – mais aussi l'homme de la médiation. Le contemporain *Henri Pestalozzi*, pédagogue et réformateur social près de Kant, ajoute à la protestation contre la guerre par son aide aux orphelins survivants de la guerre, un accent humanitaire important. Il veut renforcer toute la personne par une éducation naturelle et par l'enseignement.

L'importance de l'éducation pour le vivre-ensemble pacifique est représentée plusieurs fois sur ce tableau. Les deux figures éminentes au centre et au premier plan, l'humaniste élégamment habillé *Erasmus de Rotterdam* avec un parchemin et l'aristocrate *Léon Tolstoï*, en vêtement de coton modeste, représentent aussi l'idée pédagogique, comme *Alfred Adler* dont le livre «Sur le sens de la vie», est sorti du rayon de livres par *Sibylle*, l'épouse de Theo et elle-même pédagogue. Sur le parchemin d'Erasmus, il y a cette belle phrase citée dans sa «Plainte de la paix»: «Une paix n'est jamais si injuste qu'elle ne soit pas à préférer à une guerre apparemment «la plus juste.» Erasmus s'est consacré à l'éducation du régent, le futur *Charles V* pour œuvrer pour une politique pacifique et bienfaisante; Tolstoï a fondé des écoles pour ses serfs, pour les plus pauvres, pour le peuple. Alfred Adler de sa part a exploré fondamentalement le domaine pédagogique, l'orientation sociale de la personne, l'esprit communautaire.

Mesdames et Messieurs, je vous laisse découvrir la contribution des autres personnalités au sujet «Créer la Paix». Juste encore ceci: vous reconnaîtrez Theo Dannecker, l'artiste, dans des couleurs complémentaires aux vêtements de son épouse Sibylle, alors qu'il fait au chevalet justement le portrait de *Käthe Kollwitz* qui – après avoir perdu elle-même un fils lors de la Première Guerre mondiale – a investi toute son énergie pour la paix. Vous connaissez certainement tous sa célèbre affiche «Plus jamais la guerre» de 1924.

Ici dans l'image d'atelier sont rassemblés des gens qui ont dénoncé la guerre par la plume et le pinceau, le mot et l'action. Ils ont contribué au développement de l'éducation du peuple, de la pédagogie, des droits de l'homme, du droit international, de la fondation de la Croix Rouge et des bonnes œuvres et ont engagé leur énergie et leur force vitale pour l'indépendance politique, pour une vie en commun sans violence et pacifique.

Mesdames et Messieurs, Theo Dannecker, l'artiste, a fait son travail et la station sociale met en pratique l'idée de l'aide depuis de longues années dans son travail quotidien. Cela nous oblige aussi. Suivons l'appel de l'artiste: Créons enfin la paix.

Exposition «Frieden schaffen 2015», Sozialstation Hegau-West, Pfarrer-Adler-Platz 1, DE-78244 Gottmadingen.

L'exposition est ouverte du 1^{er} au 21 novembre, du mardi au samedi de 15 à 18 heures et le dimanche de 11 à 18 heures. Visites guidées sur rendez-vous, éventuellement en présence de l'artiste.

Contact: Tél. +49 7731 911 240 (Jörg Sieg).

(Traduction *Horizons et débats*)

¹ De la paix perpétuelle, seconde édition: 1796



«Tableau d'atelier», 2004. (photo hh)